

# Le gros bon sens politique

LA CHRONIQUE DE PIERRE FOGLIA PAGE A5



cyberpresse.ca

# LA PRESSE

## LE PRIX DES PNEUS GONFLE

Conséquence directe de la flambée des cours du caoutchouc, chasser sa voiture coûtera plus cher.

HUGO FONTAINE LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

### MARILYN INTIME

Fragments nous montre une Marilyn mélancolique et avide d'apprendre. Rencontre avec celui qui a rassemblé ces textes inédits de l'icône.

CHANTAL GUY  
ARTS ET SPECTACLES  
PAGE 1



### ÉLECTIONS DE MI-MANDAT AUX ÉTATS-UNIS

# UN GÉANT PARALYSÉ?

L'objectif des républicains est clair : stopper les démocrates et s'assurer que **Barack Obama** n'ait pas un second mandat présidentiel. Si la vague républicaine prévue a lieu, ils feront tout pour bloquer le système politique américain.

PAGES A2 À A4



### L'AUTRE GALA DE L'ADISQ SOIRÉE ÉCLATÉE

MARIE-CHRISTINE BLAIS  
ARTS ET SPECTACLES  
PAGE 3

## FINI LA CAVALE!

La Sûreté du Québec a mis la main sur deux fugitifs qui lui échappaient depuis longtemps. **Jason Gabriel** a été arrêté à Kanesatake dans la nuit de samedi à dimanche après plus de cinq ans de cavale, tandis que le Hells Angel **Normand Ouimet**, recherché depuis un an et demi, a été appréhendé à Montréal, hier. DAPHNÉ CAMERON ET CATHERINE HANDFIELD PAGE A15

### LE PLAISIR EST DEHORS

Un sondage révèle que la majorité des jeunes pratiquent des activités en plein air.

SILVIA GALIPEAU  
VIVRE/ARTS ET SPECTACLES  
PAGE 8

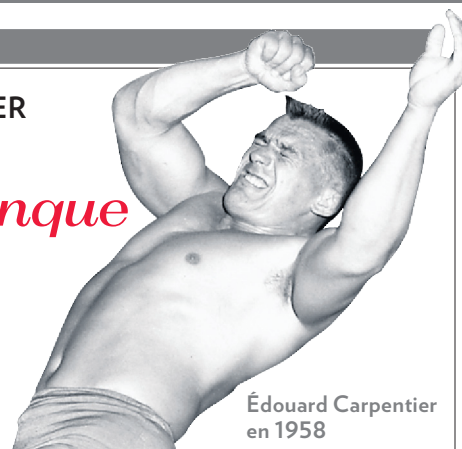


#### NOS CHRONIQUES

ÉDOUARD CARPENTIER (1926-2010)

### Le saltimbanque acrobate n'est plus

RÉJEAN TREMBLAY  
SPORTS PAGE 2



Édouard Carpentier en 1958

OMAR KHADR

### Le bouc émissaire

AGNÈS GRUDA PAGE A16

#### ERREURS JUDICIAIRES

### Réjean Hinse, 49 ans après le crime...

YVES BOISVERT PAGE A7

### LE GRAND MOMENT DES GIANTS



PHOTO BRIAN SNYDER, REUTERS

Les Giants de San Francisco ont mis fin à une disette de 56 ans en remportant la Série mondiale, hier, contre les Rangers du Texas, qu'ils ont battus 3 à 1. NOS INFORMATIONS SPORTS PAGE 1



Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE  
« Yes we can't. » - Barack Obama

Venez voir mon blogue! [cyberpresse.ca/laporte](http://cyberpresse.ca/laporte)



Les IMPLANTS DENTAIRES peuvent changer votre VIE!



Tout le monde peut perdre une DENT... un accident est si vite arrivé!



Plusieurs DENTS perdues? Effacez le temps & retrouvez votre sourire comme au début



Plus de DENTS? Il n'est pas trop tard...vous aussi pouvez manger avec confort, solidité et assurance!



Centre dentaire Natalie Socqué

CHÂTEAUGUAY

Dre Natalie Socqué, dentiste généraliste  
Fellow du International Congress of Oral Implantologists  
et du Misch Implant Institute de Détroit, USA

450 692.4000

[www.socque.com](http://www.socque.com)



# QUELS SERONT



PHOTO LUKE SHARRETT, THE NEW YORK TIMES

Malgré les efforts des dernières semaines de Barack Obama (qu'on voit sur la photo de droite en compagnie de la sénatrice de la Californie, Barbara Boxer), les sondages prévoient une débâcle

Les élections de mi-mandat, qui ont lieu aujourd'hui aux États-Unis, sont une étape cruciale pour le gouvernement démocrate de Barack Obama. Si les résultats donnent raison aux sondages, les républicains pourraient reprendre le contrôle d'une partie du Congrès. Un vote qui engendrera d'importantes conséquences aux États-Unis, bien sûr, mais aussi chez nous, au Canada.

## ÉTATS-UNIS

# Objectif: bloquer Obama



RICHARD HÉTU  
COLLABORATION SPÉCIALE

WASHINGTON — Au cours des deux premières années de Barack Obama à la Maison-Blanche, les démocrates ont reproché à leurs adversaires au Congrès de faire de l'obstruction systématique. À tel point qu'ils ont surnommé le Parti républicain le « Parti du non ».

En votant à l'unisson contre les principales initiatives de l'administration démocrate, notamment la relance économique, adoptée en février 2009, et la réforme du système de santé, promulguée un an plus tard, les républicains de la Chambre des représentants ont certainement mérité cette appellation.

Le « Parti du non » peut-il devenir celui du « oui » en passant de la minorité à la majorité dans l'une ou l'autre des chambres du Congrès? Peut-être. Mais les élections d'aujourd'hui pourraient aussi mener au redoublement des tensions partisans à Washington – et même à la paralysie du gouvernement fédéral.

À la veille des élections de mi-mandat, les chefs de file républicains au Congrès n'ont donné aucun signe qu'ils sont plus intéressés qu'avant à collaborer. Le président Obama devra donc sans doute oublier, dans les deux prochaines années, ses réformes inachevées sur le climat et l'immigration, entre autres.

« Ce que nous voulons avant tout, c'est limiter le président Obama à un seul mandat », a déclaré la semaine dernière

Mitch McConnell, chef de la minorité républicaine au Sénat, au *National Journal*.

À peine moins négatif, John Boehner, qui a d'excellentes chances de devenir le prochain président de la Chambre des représentants, a affirmé en entrevue que « l'heure n'est pas aux compromis ».

### Même refus qu'il y a 16 ans

Il y a 16 ans, les républicains avaient opposé le même refus de collaborer à Bill Clinton après avoir obtenu la majorité au Congrès. À la Chambre des représentants, les « révolutionnaires » de Newt Gingrich avaient notamment orchestré un bras de fer sur la question du budget qui avait mené à la

Le relèvement du plafond de la dette publique américaine est une autre question sur laquelle les républicains et la Maison-Blanche sont susceptibles de s'affronter. Selon les prévisions du Trésor, le gouvernement devrait atteindre en février la limite de ses capacités d'emprunt, actuellement fixée à 12 394 milliards de dollars. Plusieurs républicains ont déjà laissé entendre qu'ils réclameraient des mesures pour réduire les dépenses du gouvernement plutôt que d'approuver un relèvement du plafond de la dette.

C'est autour de cette question qu'avaient eu lieu les premiers affrontements entre les républicains de Newt Gingrich et Bill Clinton en 1995.

« Ce que nous voulons avant tout, c'est limiter le président Obama à un seul mandat », a déclaré la semaine dernière Mitch McConnell, chef de la minorité républicaine au Sénat, au *National Journal*.

paralysie de l'administration fédérale en 1995.

Bill Clinton avait fini par gagner et avait par la suite forcé les républicains de Gingrich à tempérer leurs ardeurs. La Maison-Blanche et le Congrès étaient parvenus à conclure des accords importants en 1996 sur le budget et la réforme de l'aide sociale.

En 2010, les républicains du Congrès sont déterminés à attaquer le président Obama de front sur sa réforme du système de santé, dont ils ont promis l'abrogation. Faute d'adopter une loi pour démanteler cette réforme, ils pourraient refuser de financer la mise en œuvre de plusieurs de ses aspects.

Dans un tel contexte, Barack Obama pourrait être tenté de suivre l'exemple de Bill Clinton et de dépendre des adversaires comme des extrémistes dans l'espoir que l'opinion publique se retourne contre eux d'ici à la prochaine élection présidentielle.

En attendant, le président Obama a mis au défi les républicains de s'attaquer au déficit avec lui. Il a cependant réitéré son refus d'emprunter « encore 700 milliards de dollars pour des réductions d'impôts inutiles », une allusion aux allègements fiscaux consentis par son prédécesseur aux Américains les plus fortunés, et qui arrivent à échéance le 31 décembre.

CYBERPRESSE.CA

Suivez les élections de mi-mandat en direct ce soir sur cyberpresse.ca

OMEGA  
Constellation

CHÂTEAU D'IVOIRE  
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE  
MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE  
À NOUS TRANSMETTRE?  
[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

UN COMMENTAIRE  
SUR NOTRE JOURNAL?  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 7	Horaire télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	AFFAIRES 15	Loteries	A 8
Bourses	AFFAIRES 12 et 13	Monde	A 16 à 19
Décès	AFFAIRES 16	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 14
Forum	A 20 et 21	Sudoku	AFFAIRES 4

## Météo

Ensoleillé, vents légers, maximum 6, minimum -3. AFFAIRES 14

# LES IMPACTS ?



PHOTO KEVIN LAMARQUE, REUTERS

pour les démocrates. Les républicains pourraient obtenir la majorité au Sénat ou à la Chambre des représentants.

## CANADA

# En quête d'un contexte économique favorable



JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — La victoire attendue des républicains aux élections de mi-mandat aux États-Unis devrait réduire les velléités protectionnistes du Congrès américain.

Il est donc peu probable que le gouvernement Harper ait à mener une autre bataille à court terme pour contrer les mesures protectionnistes comme la clause Buy American, que l'administration Obama avait incluse dans son plan de relance de l'économie, en 2009.

« Il est évident qu'il va y avoir un réalignement important des forces politiques au Congrès américain. J'espère que les nouveaux membres du Congrès seront moins protectionnistes que ceux qu'ils remplaceront, qu'ils seront plus ouverts au commerce et moins portés à ajouter des barrières », a affirmé le président de la Chambre de commerce du Canada, Perrin Beatty, ancien ministre dans le gouvernement de Brian Mulroney.

### La reprise tarde

Mais au-delà de la composition du Sénat et de la Chambre des représentants, c'est l'état de santé de l'économie américaine qui inquiète le plus les membres influents du gouvernement Harper.

La récession est officiellement terminée aux États-Unis depuis quelques mois, mais ses effets continuent de se faire sentir. Le taux de chômage oscille à 9,6 %, les faillites personnelles se multiplient et le marché immobilier dégingole encore.

Les États-Unis demeurent le principal partenaire commercial du Canada, qui y envoie encore aujourd'hui près de 80 % de ses exportations.

« Il y a toujours des menaces protectionnistes durant les élections. En général, cela s'estompe graduellement après le vote. Mais je suis beaucoup plus inquiet de la situation économique du pays que de ses mesures

protectionnistes. Le fait qu'il n'y ait pas de création d'emplois là-bas a un effet beaucoup plus direct sur notre économie que des mesures protectionnistes », a affirmé à *La Presse* un ministre conservateur sous le couvert de l'anonymat.

Les démocrates, historiquement, sont plus enclins à adopter des mesures protectionnistes afin de satisfaire leur base, en particulier les syndicats. Mais une autre source conservatrice relève toutefois qu'il existe cette année un courant protectionniste assez fort chez les républicains, notamment à cause de la montée du Tea Party et des tensions entre les États-Unis et la Chine. Plusieurs

**« J'espère que les nouveaux membres du Congrès seront moins protectionnistes que ceux qu'ils remplaceront. »**

— Perrin Beatty, président de la Chambre de commerce du Canada

électeurs américains estiment que la Chine est en partie responsable de la lenteur de la reprise de leur économie.

Le député libéral Scott Brison est aussi d'avis que le sentiment protectionniste risque d'être encore assez important même si les républicains obtiennent la majorité à la Chambre des représentants ou au Sénat, voire aux deux.

« Parmi les Américains âgés de 25 à 55 ans, 20 % sont encore sans travail, et l'économie stagne. Les pressions protectionnistes vont demeurer fortes, peu importe le résultat des élections de mi-mandat », croit M. Brison.

Pour le premier ministre Stephen Harper, les élections de mi-mandat ne changeront rien. M. Harper entretient « d'excellentes relations » avec son homologue américain, a-t-on indiqué, et cela se poursuivra, quels que soient les résultats.

« Que des démocrates ou des républicains soient au pouvoir, le premier ministre a toujours affirmé qu'il est important

d'avoir d'excellentes relations avec nos voisins et amis américains », a affirmé un proche collaborateur. Il a rappelé que M. Harper a réglé le dossier de la clause Buy American avec Barack Obama et qu'il a mis un terme au conflit portant sur le bois d'œuvre avec George W. Bush.

### Libre-échange

Mais compte tenu des difficultés économiques que vivent les États-Unis, le gouvernement Harper estime que le Canada a tout intérêt à diversifier davantage ses relations commerciales afin de réduire sa dépendance envers ce partenaire.

C'est pourquoi il multiplie les ententes de libre-échange avec d'autres pays depuis son arrivée au pouvoir. Il négocie actuellement un accord de libre-échange avec l'Union européenne et explore la possibilité d'en conclure un avec l'Inde.

John Manley, ancien ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Jean Chrétien et aujourd'hui président du Conseil canadien des chefs d'entreprise, souligne que le Congrès américain est aux prises avec une série de problèmes intérieurs qui font que les relations canado-américaines tombent essentiellement dans l'oubli.

« Nous avons déjà de la difficulté à obtenir l'attention des autorités américaines afin de traiter des dossiers communs qui sont importants pour le Canada. Ça risque d'être encore plus difficile encore. Les dossiers intérieurs dominent complètement la politique américaine », a dit M. Manley à *La Presse*.

Il souhaite que le président Obama défende avec plus de vigueur les vertus du libre-échange. Il fait remarquer que c'est un président démocrate — Bill Clinton — qui a persuadé le Congrès d'adopter l'Accord de libre-échange nord-américain, dans les années 90.

Pour sa part, le chef du NPD, Jack Layton, souhaite que les démocrates fassent mentir les sondages et conservent la majorité au Congrès. Il estime que les démocrates ont permis de faire avancer la lutte contre les changements climatiques.



PHOTO ADRIAN WYLD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Pour le premier ministre Stephen Harper, les élections de mi-mandat ne changeront rien aux « excellentes relations » qu'il entretient avec son homologue américain.

## Efforts de dernière minute pour les démocrates

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — À la veille des élections législatives américaines, qui s'annoncent mal pour le parti de Barack Obama, démocrates, syndicalistes et autres bénévoles redoublent d'efforts pour dissuader les Américains de sanctionner la majorité.

« Des centaines et des centaines de personnes ont travaillé en ce sens tout le week-end un peu partout au pays », a dit à l'AFP le directeur politique du puissant syndicat des métallurgistes (USW), Tim Waters.

En Virginie, les efforts pour mobiliser les électeurs vont bon train. « Ces efforts peuvent vraiment faire la différence », a expliqué Brian Coy, directeur politique des démocrates de Virginie. M. Coy a ajouté que, aujourd'hui, après l'ouverture des bureaux de vote, les bénévoles conduiront des électeurs aux urnes, iront frapper aux portes et rappelleront aux personnes qui travaillent de ne pas oublier de voter avant la fermeture des bureaux (à 19 h).

Les démocrates souffrent cette année du manque d'enthousiasme de leurs électeurs. Selon l'institut de sondage Gallup, 55 % des personnes susceptibles de se rendre aux urnes sont républicaines et 40 %, démocrates. L'enthousiasme ne semble pourtant pas faire défaut chez les Latino-Américains, qui votent généralement en majorité pour les démocrates. Hier, le principal conseiller de Barack Obama, David Axelrod, a indiqué que le vote anticipé chez les latinos avait augmenté de 13 % par rapport aux élections de 2006.

De leur côté, les républicains, dont l'électorat est déjà très mobilisé, conduisent également leurs propres opérations de sensibilisation des électeurs. « Nous avons un avantage énorme dans les sondages, mais nous ne pourrions pas lâcher tant que l'élection n'est pas terminée et que nous n'aurons pas gagné. Aujourd'hui, nous allons répéter aux gens toute la journée d'aller voter », a dit Alex Burgos, le responsable des communications du candidat républicain au Sénat en Floride, Marco Rubio.

## É.-U. LE VERDICT DE MI-MANDAT



PHOTO MOLLY RILEY, REUTERS

Les élections de mi-mandat aux États-Unis sont moins suivies que la présidentielle. Toutefois, la cuvée 2010 risque de compter parmi les meilleures, selon un expert, qui prévoit qu'un peu plus de 40 % des électeurs se rendront aux urnes aujourd'hui. Sur la photo, le Capitole de Washington au coucher du soleil, hier.

## Le b.a.-ba des élections législatives



NICOLAS BÉRUBÉ  
LOS ANGELES

**Q** Qu'est-ce qui est en jeu?

**R** La majorité au Sénat et à la Chambre des représentants, ainsi que les postes de gouverneur dans 37 États. Actuellement, les démocrates détiennent la majorité dans chacune des deux chambres du Congrès.

Selon les derniers sondages, les républicains ont de bonnes chances de remporter la majorité des sièges à la Chambre des représentants. Le cas échéant, John Boehner (prononcez « BAY-ner ») en deviendra alors président à la place de Nancy Pelosi.

Selon l'analyste indépendant Charlie Cook, les républicains vont gagner de 48 à 60 sièges à la Chambre des représentants, et une poignée de sièges au Sénat.

**Q** Que visent les républicains?

**R** Les républicains veulent gagner au moins 39 nouveaux sièges à la Chambre des représentants, ce qui leur donnerait la majorité et accroîtrait leur poids au Sénat, où ils détiennent 41 sièges.

Même si les républicains devaient obtenir une majorité au Sénat, ils n'auront sans doute pas la majorité absolue de 60 sièges requise pour utiliser l'objection parlementaire (filibuster) et freiner complètement les démocrates.

**Q** Que visent les démocrates?

**R** Ils veulent limiter les dégâts et montrer à la population qu'ils peuvent être efficaces même si les républicains font des gains. Leur principal objectif, aujourd'hui, est d'encourager les gens à aller voter. Selon une étude de la firme Pew, les électeurs plus jeunes et moins à l'aise financièrement sont moins susceptibles d'aller voter aux élections de mi-mandat. Or, ce

sont eux qui ont aidé Barack Obama à prendre le pouvoir en 2008.

Aujourd'hui, 46 % des électeurs ont une opinion favorable d'Obama, contre 55 % au début de l'année. Malgré cette baisse, le président demeure le politicien le plus populaire aux États-Unis.

**Q** Comment se sont déroulées les élections de mi-mandat pour Bill Clinton en 1994?

**R** Très mal. Le parti du jeune président charismatique avait perdu 52 sièges à la Chambre des représentants. La Chambre basse est passée aux mains des républicains pour la première fois depuis 1954. Les républicains ont aussi gagné huit sièges au Sénat, ce qui leur a donné une majorité. Le consensus au lendemain du vote: Clinton avait perdu sa « touche magique » et il allait perdre la Maison-Blanche en 1996 – ce qui ne fut pas le cas.

**Q** Les Américains iront-ils voter?

**R** Les élections de mi-mandat sont moins sui-

vies que la présidentielle. Cela dit, la cuvée 2010 risque de compter parmi les meilleures, selon Michael McDonald, de l'Université George Mason. Il prévoit que 90 millions de personnes iront voter aujourd'hui, soit 41,3 % des électeurs. Plus de 132 millions d'électeurs avaient voté à la présidentielle de 2008.

**Q** La réforme de l'assurance santé est-elle en jeu?

**R** Les républicains pourraient essayer de proposer une loi visant à annuler ou à modifier la réforme de l'assurance santé. Or, le président n'aurait qu'à imposer son veto, et les républicains n'auraient pas assez de votes pour contrecarrer la décision.

**Q** En quoi la course est-elle différente cette année?

**R** Les publicités télévisées critiquent les candidats adverses de façon extrême et pas toujours véridique. Selon Politifact, organisme indépendant lauréat d'un prix Pulitzer, la majorité

des publicités de la campagne 2010 « contenaient des distorsions, des faussetés, et passaient sous silence des éléments qui donneraient une impression déformée ». Dix pour cent à peine des publicités diffusées depuis le 1<sup>er</sup> septembre ont été jugées « vraies » par Politifact.

**Q** Le Tea Party est-il un atout pour le Parti républicain?

**R** L'énergie des militants anti-impôt et anti-gouvernement du Tea Party a permis aux candidats républicains de faire valoir leur candidature. Or, une réalité commence à émerger: les stars du Tea Party ont souvent du mal à trouver des appuis dans les États-clés lors des élections générales.

Hier, le site Politifact a diffusé un article selon lequel les dirigeants républicains ont désormais comme objectif principal d'arrêter Sarah Palin. Les vétérans républicains estiment qu'elle pourrait remporter la course à l'investiture républicaine en 2012, pour ensuite faire piètre figure contre Barack Obama à la présidentielle.



## Des chats et des hommes

MARDI 20 h  
NATIONAL  
GEOGRAPHIC

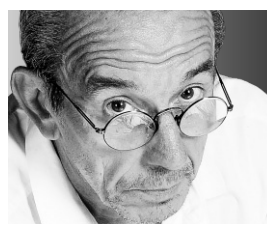
telequebec.tv

L'HOMME ET LE CHAT ENTRETIENNENT DEPUIS TOUJOURS UNE RELATION PEU CONVENTIONNELLE. DE L'ÉTAT SAUVAGE À LA DOMESTICITÉ, DÉCOUVREZ L'HISTOIRE DE CE LIEN.



Télé-Québec  
L'AUTRE TÉLÉ

# Le gros bon sens politique



**PIERRE  
FOGLIA**  
CHRONIQUE

On n'a pas exulté longtemps. Cela ressemble à ce qu'on vit lorsqu'on monte un col à vélo: ça prend des heures, ça ne finit plus de monter, court moment d'exaltation en haut, la vue est formidable, et puis il faut bien amorcer la descente.

Avec Obama, c'est fou comme on a déboulé tout de suite en bas.

Huit ans de Bush, ça ne finissait plus. Deux ans d'Obama et on est déjà en bas sans qu'on puisse dire s'il est victime – et nous à cause de lui – de son honnêteté, de sa maladresse ou de la dualité de la démocratie: se faire aimer pour être élu, puis forcément décevoir pour gouverner, surtout à travers une des pires crises qu'aient vécues les États-Unis.

On nous rabâche que tous les présidents se font rappeler à l'ordre à ces élections de mi-mandat, sauf qu'ici le rappel à l'ordre pourrait prendre l'allure d'une énorme claque. Mais plus encore que l'ampleur du désaveu, c'est sa nature qui frappe vraiment.

Est-ce que je me trompe? C'est M. Obama lui-même que l'Amérique profonde s'acharne à détester, bien plus que ses

timides réformes. Et dans M. Obama, ce n'est pas le Noir que l'Amérique profonde déteste. C'est l'intello.

Bien sûr la crise, bien sûr le chômage. Mais surtout l'intello. Cette façon de gouverner. Cette idée tout intellectuelle de la *représentation* dans la gouvernance. Pas la représentation au sens théâtral. Au sens de médiation. Au sens d'une démocratie gouvernée. Par opposition à une démocratie directe, en prise directe avec le peuple, qui vocifère sa souveraineté toutes les cinq minutes à travers des Glenn Beck, des Sarah Palin.

M. Obama n'est pas un président populiste, pas le président du gros bon sens. M. Obama va se faire planter aujourd'hui par ressentiment populaire.

Et nous sommes quelques millions de petits Judas, ce matin, à renier Obama, à rire avec les autres de ce *prince des nuées que ses ailes de géant empêchent de marcher...* Nous sommes des millions, à gauche, de totale mauvaise foi, à grossir cette marée noire. Pas celle de BP; celle de Palin, Beck, Michele Bachmann, Dick Arme, Jim Demint, ce

goudron, cette merde noire qui déferle sur l'Amérique et jusqu'à la mairie de Toronto.

## Le gros bon sens culturel

Signe des temps (le même que dans l'article précédent?), les journaux font de plus en plus de place, dans leurs pages, à leurs lecteurs. Il y a là-dedans le calcul de contrer les « médias sociaux », qui, paraît-il, grugent leur lectorat. Si c'était moi, je ferais le raisonnement exactement inverse. Je me dirais que, en ces temps où les gens ont déjà mille tribunes pour s'exprimer, ce dont ils ont besoin n'est certainement pas d'une tribune de plus, mais de références de plus. Je multiplierais les références auxquelles les lecteurs pourraient froter leur opinion. Je multiplierais les critiques.

La critique est indispensable à l'art comme la *représentation* peut l'être à la démocratie. La critique annonce, prolonge l'œuvre, sans ajouter qu'elle est parfois une œuvre elle-même. Je viens tout juste de lire une critique d'une quarantaine de pages de *La tache*, de Philip Roth, par Finkielkraut (1), critique avec laquelle je ne suis pas du tout d'accord, qui m'a pourtant énormément apporté en m'aidant à me situer par rapport à l'œuvre elle-même, par rapport à la littérature américaine contemporaine, et même par rapport à l'écriture,

et même – vous ne le croirez pas – par rapport à la droite, à la gauche, à Obama!

Bref, l'autre jour, dans notre journal, un lecteur est allé voir un film québécois: *Y en aura pas de facile*. Je ne sais pas si c'est un bon film, je n'ai lu là-dessus que ce qu'en dit notre lecteur-critique. Il a beaucoup aimé, mais voyez comme il est sur la défensive: « Mon emploi n'est pas de faire des critiques de films, donc je n'ai pas à aller voir un film dans le but de le décortiquer de A à Z comme vous (comme vous, les critiques)... J'ai pour but de me divertir, dit-il, je me suis bien divertit et je conseille fortement aux gens qui n'ont pas le même objectif que vous (vous, les critiques) d'aller le voir. »

Quache, la critique qui nous empêche d'avoir du fun. Beurk, la critique. Fuck la médiation. Allez chier, messieurs les enculeurs de mouches. On n'a pas besoin de vous pour consommer. On a une vraie job, nous, O.K.? Quand on va au cinéma, c'est pour se reposer, O.K.?

Ici aussi, on est dans le gros sens. Cette fois culturel.

Ce que j'ai contre le gros bon sens?

Plein de choses. Mais surtout ceci: il se présente toujours penaud, pauvre, pauvre petit gros bon sens, toujours attaqué, dévalué, humilié par les intellos... Mais tadam! Il finit toujours par triompher, parce qu'il est le goût, la volonté, le cœur du peuple.

Alors que, dans la réalité culturelle, le gros bon sens est impérial, dictatorial, il commande à tout (à toutes les subventions, surtout), ne souffre aucune médiation, aucun filtre entre lui et la consommation.

**SEXE EXTRÊME** — Dans le reportage de Michèle Ouimet sur le sexe extrême dans un club échangiste (*La Presse* de samedi), il y a une dame qui confie à ma collègue: Moi, c'est les gang bang qui m'intéressent. Ma collègue s'inquiète: Tu n'as pas peur que ça dérape? Non, non la rassure la dame, c'est très surveillé, l'organisateur nous demande souvent si ça va bien.

Il y a donc un organisateur? Je l'imagine au-dessus de la mêlée, un peu comme un arbitre au tennis. J'aimerais beaucoup cet emploi, je crois. Comment ça va, madame? Elle ôterait ce qu'elle a dans la bouche:

Ça va, ça va, merci.

Les enfants sont bien? Elle me répondrait que son plus vieux vient d'entrer aux HEC. Elle me rappellerait un peu plus tard: Monsieur, monsieur?

Oui, madame? Vous n'auriez pas un tournevis?

Vous me trouvez trop vieux pour ces soirées? Sans doute un peu, mais j'apporterais un livre.

(1) *Un cœur intelligent*, Alain Finkielkraut, Stock/Flammarion

## Recours en justice pour l'ancien couvent Mont-Jésus-Marie

ANABELLE NICOU

Le Rassemblement pour la sauvegarde de l'ancien couvent Mont-Jésus-Marie, au 1420, boulevard Mont-Royal à Outremont, a institué vendredi un recours en justice contre la Ville de Montréal. Le Rassemblement espère que la Cour supérieure du Québec déclarera nul et sans effet le règlement qui a autorisé la transformation de l'ancien couvent en immeuble d'habitation.

Depuis plusieurs mois, l'immeuble fait régulièrement les manchettes. Acquis par l'Université de Montréal, il doit être revendu au promoteur Catania, qui espère le convertir en copropriété de luxe. Ce changement de vocation nécessite un changement

de zonage puisque l'édifice est situé sur la montagne.

« Il n'y a pas eu de consultation populaire, alors que, selon notre interprétation de la Charte de la Ville de

**« Selon notre interprétation de la Charte de la Ville de Montréal, il devrait y avoir un référendum sur le changement d'usage. »**

Montréal, il devrait y avoir un référendum sur le changement d'usage », dit Pierre Labelle, porte-parole du Rassemblement.

« L'Université de Montréal a payé le bâtiment 15 millions

de dollars et a investi 20 millions dans les réparations. Elle l'a vendu au promoteur pour 35 millions, selon le maire », déplore M. Labelle, qui juge inqualifiable l'attitude de l'UdeM dans ce dossier.

Le Rassemblement, qui regroupe plusieurs personnalités actives dans la préservation du patrimoine québécois, ne compte pas s'arrêter là. Il est prêt à demander une injonction à la Cour pour faire cesser les travaux qu'a entamés le promoteur – qui n'est pas encore propriétaire du bâtiment.

M. Labelle espère que ces actions en justice pousseront la Ville à organiser un référendum. « Selon nos avocats, nos chances de faire annuler un règlement qui n'est pas légal sont très bonnes », a-t-il dit.

## SAUVETAGE À RADIO-CANADA



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Deux laveurs de vitres ont eu une bonne peur, hier, quand leur passerelle suspendue est demeurée bloquée au 20<sup>e</sup> étage de la tour de Radio-Canada, à quelque 100 mètres du sol. Les deux hommes ont pu regagner la terre ferme grâce à l'intervention rapide mais spectaculaire des hommes-araignées du Service de sécurité incendie de Montréal. Ils s'étaient retrouvés dans cette fâcheuse position en milieu d'après-midi, à la suite d'une défectuosité du moteur servant à remonter leur passerelle.

— Hugo Meunier

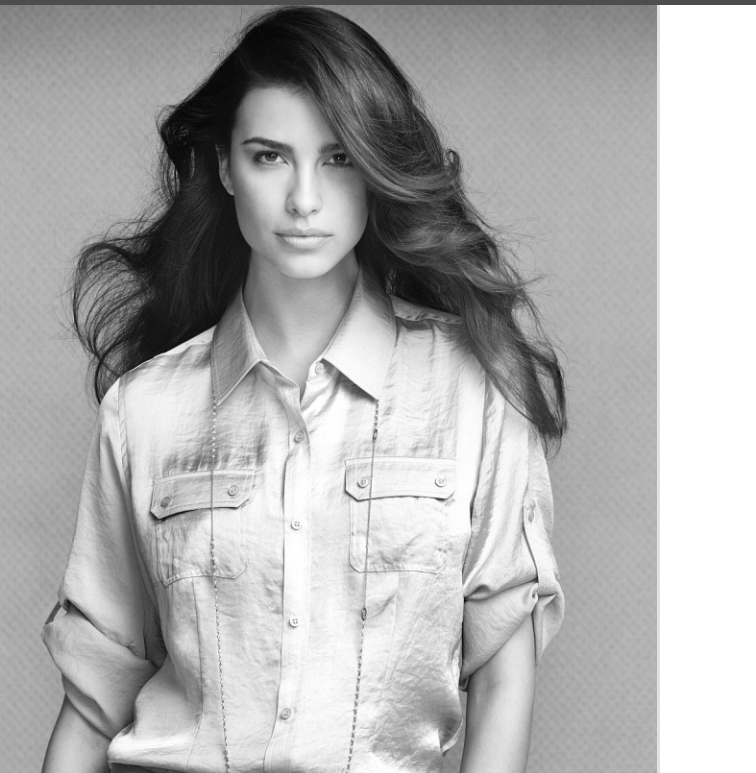
vraies  
**VALEURS** | mode clé . qualité supérieure . prix exceptionnel

CONTEMPORAINE



**39<sup>95</sup>** | LE TEE-SHIRT MINIMALISTE EN POINTES

Une forme géométrique clé cette saison pour un tee-shirt longueur tunique, coupé en pointes sur les côtés, encolure ronde dégagée, manches 3/4. Fin tricot stretch viscose-lycra. Gris clair, noir, bleu. P.m.g.tg.ttg. Une exclusivité Contemporaine.



**39<sup>95</sup>** | LA SURCHEMISE SATIN MARTELÉ

Une texture vedette, une nouvelle forme plus ample, plus longue avec bas arrondi, deux poches plaquées à rabat boutonné, manches à rouler sur ganse. Polyester satin. Gris, rose poudre, vert, ivoire. P.m.g.tg.

 **simons**

## MONTRÉAL PLUS

ACHAT DU SILO N° 5 PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC

## Redonner vie à une masse de béton

GABRIEL BÉLAND

Le Silo n° 5 vit ses dernières années à l'abandon. La Société immobilière du Canada (SIC) promet de redonner vie au mastodonte de béton d'ici à 2017 et d'en faire un emblème de Montréal.

« Une ville remarquable comme Montréal a besoin de projets remarquables », a lancé le PDG de la SIC, Mark Laroche, lors d'une conférence de presse, hier, au pied de l'ancien silo à grain.

« On entend commencer le processus dès 2011 et la conversion sera faite d'ici à 2017. » Cette échéance ambitieuse coïncide avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Expo 67, le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération ainsi que le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal.

Le Silo n° 5, qui se trouve au bout de l'avenue McGill, dans le Vieux-Montréal, est devenu hier officiellement propriété de la SIC, aussi responsable de la transformation du complexe Benny Farm, dans Notre-Dame-de-Grâce. La société d'État, chargée de revaloriser des lieux appartenant à Ottawa, l'a acquis de Transports Canada pour la somme symbolique de 1\$.

Pressée par les frais d'entretien de l'immeuble, qui oscillent autour de 500 000\$ par année, la SIC entend réhabiliter rapidement ce secteur industriel. « Nous voulons trouver le projet idéal pour



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE  
Pressée par les frais d'entretien de l'immeuble, qui oscillent autour de 500 000\$ par année, la SIC entend réhabiliter rapidement ce secteur industriel en trouvant le projet idéal pour ce site.

ce site, mais le processus doit se terminer avant que la SIC n'engage des coûts trop élevés qui mettraient en péril sa santé financière, a prévenu Mark Laroche. En bon français: on ne veut pas perdre notre chemise dans la recherche d'un projet utopique.»

Pour l'instant, la SIC n'a « aucune orientation définitive sur l'avenir » du lieu. Elle a présenté hier une série de lignes directrices plutôt vagues. Elle exprime sa volonté de faire du Silo n° 5 une destination pour

les Montréalais et les touristes tout comme celle de conserver le patrimoine industriel. M. Laroche n'a pas écarté la possibilité d'y aménager des logements.

Des consultations auront lieu au cours de 2011, promet la SIC, qui compte préciser ses intentions au cours de la même année.

## L'emblème de Montréal

Le maire de Montréal, qui a prononcé un discours particulièrement inspiré à la confé-

rence de presse, a comparé le lieu aux plaines d'Abraham à Québec. « Nous allons réaliser un projet mobilisateur pour les Montréalais, a dit Gérald Tremblay. Le nouveau Silo n° 5 deviendra l'emblème de Montréal et une référence internationale. »

Le maire souhaite qu'Ottawa fasse cadeau de la revalorisation du Silo n° 5 à Montréal à l'occasion de l'anniversaire de la Confédération. « On veut un héritage, on veut une contribution importante

du gouvernement fédéral. Là, on nous en promet une », s'est réjoui le maire.

Dinu Bumbaru, d'Héritage Montréal, voit d'un bon œil l'acquisition par la SIC du Silo n° 5. « C'est un moment très important. Il n'y a peut-être pas d'esquisse dévoilée ici, mais c'est mieux de se donner une échéance raisonnable. Celle de 2017 nous laisse assez de temps pour éviter de faire trop de bêtises, mais c'est assez proche pour les forcer à aller de l'avant. »

M. Bumbaru estime que l'une des meilleures idées pour le lieu consisterait simplement à y « mettre un ascenseur, pour que les gens puissent profiter de la vue » tout en haut.

Depuis la fermeture du silo à grain, au milieu des années 90, plusieurs idées de revitalisation ont été lancées. L'une des dernières en date, un projet culturel qui aurait été porté par le Musée d'art contemporain de Montréal, n'a finalement jamais vu le jour.

CYBERPRESSE.CA

## SILO N° 5

Voyez l'état actuel du Silo n° 5 et la vue qu'il offre de Montréal dans le reportage d'Isabelle Audet et de Martin Chamberland à [www.cyberpresse.ca/silo](http://www.cyberpresse.ca/silo).



LES JOURNÉES DE SENSIBILISATION  
AUX MALADIES CARDIOVASCULAIRES

## QUEL ÂGE A VOTRE CŒUR ?

Pour le savoir, venez rencontrer le

D<sup>r</sup> GEORGE HONOS

chef médical du Centre cardiovasculaire du CHUM  
et son équipe sur la Grande-Place du Complexe Desjardins

Foire d'information, conférences-midi,  
évaluation de **votre âge cardiovasculaire**  
et conseils spécialisés sur place

**3 et 4 novembre 2010 • de 9 h à 17 h**  
**La Grande-Place du Complexe Desjardins**

[www.chumontreal.qc.ca](http://www.chumontreal.qc.ca)

Un événement CHUM



Échangeur Turcot Possible démission du chef de Projet Montréal

## Bergeron nuance ses propos

GABRIEL BÉLAND

Richard Bergeron, qui a menacé de démissionner du comité exécutif si le projet « bonifié » du ministère des Transports concernant l'échangeur Turcot est adopté, a tenu à nuancer ses propos, hier. Le chef de Projet Montréal ne mettra sa menace à exécution que si Gérald Tremblay appuie un « mauvais » projet pour la reconstruction de l'échangeur Turcot.

« Que le projet du MTQ soit bon ou non, ce n'est pas ça qui va me faire démissionner, a-t-il précisé hier. C'est la réaction du maire Tremblay. C'est ça qui me ferait démissionner. Si le projet est bon, tout le monde va être content. S'il n'est pas bon, est-ce qu'on sera capable de se tenir debout? »

Richard Bergeron est responsable de l'urbanisme au comité exécutif. Il a hérité de ce poste à l'invitation du maire Gérald Tremblay, qui avait manifesté en novembre 2009 la volonté d'inclure des membres

de l'opposition dans un « geste historique ».

Hier, le maire a rappelé à l'ordre le chef de Projet Montréal. « Je pense que M. Bergeron a pris la mauvaise habitude de faire des annonces prématurées », a noté Gérald Tremblay, qui a rappelé que le nouveau projet du MTQ n'a pas encore été rendu public. Selon plusieurs sources, le projet pourrait être dévoilé mardi prochain, mais personne au Ministère n'a voulu confirmer cette information.

Gérald Tremblay participera-t-il à l'annonce du Ministère? « Je serai là », a répondu le maire. Il s'est dit « convaincu » que le projet de Québec contiendra des modifications par rapport à la version qu'a rejetée Montréal au mois d'avril.

Richard Bergeron n'a pas critiqué la volonté de Gérald Tremblay de participer à l'annonce du Ministère. « Je pense que c'est normal qu'il soit là », a-t-il dit. C'est « la suite des choses » qui sera décisive, a-t-il précisé.



PATEK PHILIPPE  
GENEVE

Fondez votre propre tradition.



Quantième Annuel  
Réf. 5146G



KAUFMANN de SUISSE  
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA  
514.848.0595

# Réjean Hinse, 49 ans après le crime...



**YVES  
BOISVERT**  
CHRONIQUE

Un homme de 73 ans s'avancera ce matin devant un juge pour demander qu'on répare une injustice commencée il y a 49 ans.

Il s'appelle Réjean Hinse. Il a été condamné en 1964 à 15 ans d'emprisonnement pour un vol à main armée commis à Mont-Laurier le 14 décembre 1961. Il a purgé cinq ans de prison. En 1989, après des années d'acharnement, il convainc la Commission de police de se pencher sur son cas. Conclusion: il a été victime d'une enquête «pourrie» et a été mal défendu dans un procès inéquitable.

Cette décision lui permet, en 1991, de s'adresser à la Cour d'appel, qui casse le verdict de culpabilité 30 ans après les faits et décrète l'arrêt du processus judiciaire. Vu le temps écoulé, on ne pourrait pas tenir un nouveau procès.

Mais Hinse n'est pas satisfait: il veut être acquitté. La Cour suprême refuse d'entendre sa cause. Il écrit au juge en chef Antonio Lamer. Le juge Lamer se ravise et accepte de l'entendre. À l'unanimité, sept juges de la Cour suprême l'acquittent en janvier 1997, 35 ans après les faits.

Malgré les erreurs qui ont entouré sa condamnation, malgré l'acquiescement, Québec refuse toujours de reconnaître qu'il y a eu faute.

Un procès d'un mois s'ouvre donc ce matin, dans lequel Réjean Hinse devra prouver son innocence, 49 ans après les faits. Du moins, il entend démontrer qu'il a été victime d'une enquête fautive et de

l'obstination du gouvernement à ne pas reconnaître ses torts. Il réclame 8 millions de dollars. Québec réplique que les policiers étaient de bonne foi et que la poursuite est tardive.

Cette affaire pose une nouvelle fois la question de la compensation des erreurs judiciaires au Québec. Alors qu'ailleurs au Canada on a vu des commissions mises sur pied ou des experts nommés pour évaluer les compensations à verser aux victimes d'erreur judiciaire, tout se passe comme s'il n'y en avait pas au Québec.

Dans l'affaire Simon Marshall, à Québec, où une preuve d'ADN a prouvé que ce déficient mental n'avait pas commis le crime qu'il avait avoué, Jacques Dupuis avait commandé un rapport à l'ancien juge Michel Proulx, pour déterminer la compensation à verser.

Mais à part ce cas, le système ne semble pas se reconnaître d'erreur et oblige les victimes de condamnations mal fondées à démontrer hors de tout doute leur innocence. Sauf que plus l'enquête a été mal faite, plus cette preuve est difficile à faire des décennies plus tard.

Le procureur général répondra à cela que Réjean Hinse n'est tout simplement pas «innocent». Le manque de preuve justifie l'acquiescement, mais ne prouve pas l'innocence. On craint évidemment d'ouvrir trop grand la porte à la compensation pour tous les acquittés. On ne peut pas dire pour autant qu'on a abusé, de ce côté, depuis 25 ans...

Le 14 décembre 1961, cinq voleurs entrent dans la maison d'Henriot Grenier et de sa femme, à Mont-Laurier. Ils les battent et leur volent 4200\$.

Cinq jours plus tard, Réjean Hinse se présente au poste de police de l'endroit pour récupérer le certificat d'immatriculation de sa voiture. Grenier, qui vient voir les enquêteurs régulièrement, le croise. Il est convaincu de reconnaître un de ses agresseurs. Hinse est arrêté et accusé.

Hinse jure qu'il n'a jamais mis les pieds à Mont-Laurier. S'il y est venu, c'est à cause de sa voiture... Que fait sa voiture à Mont-Laurier? Il l'a vendue deux semaines plus tôt à un dénommé Beausoleil, un voleur qu'il fréquente à Montréal. À l'époque, Hinse fraye dans les salles de billard et les tavernes de Montréal. Il a quelques petits coups à son casier.

Beausoleil a acheté la Cadillac 1954 de Hinse, mais à condition de l'essayer. Il a un plan: se rendre à Mont-Laurier avec des complices pour repérer la maison de M. Grenier. On leur a dit qu'il garde des milliers de dollars dans un coffre-fort.

Manque de chance, la vieille Cadillac étouffe net 10 km avant l'arrivée. Ils la laissent chez un garagiste, disant qu'ils reviendront. Une semaine plus tard, le garagiste n'a pas de nouvelles. Croyant la voiture volée, il va porter les papiers à la police de Mont-Laurier.

Cinq jours après le vol, Beausoleil accompagne Hinse pour récupérer la voiture. Ils se font dire d'aller chercher les papiers à la police. Hinse est donc arrêté, tout comme Beausoleil, qui l'attend au garage.

Henri Courtemanche, l'avocat de Réjean Hinse, a été ministre dans le cabinet Diefenbaker et est devenu sénateur conservateur en 1960.



PHOTO IVANO H. DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Réjean Hinse veut que le gouvernement du Québec reconnaisse qu'il a bel et bien fait une erreur judiciaire en le condamnant en 1964 à 15 ans d'emprisonnement. La Cour d'appel avait déjà cassé le verdict de culpabilité en 1991.

C'est une célébrité à Mont-Laurier, mais son étoile vient de pâler: il a été obligé de démissionner du Sénat quand on a su qu'il touchait 10 % du prix de la vente de terres fédérales. Des honoraires de lobbyiste, dira-t-il.

Hinse convoque en Cour les auteurs du coup pour qu'ils viennent dire qu'il n'y était pas. Mais son avocat ne les fait pas entendre.

Hinse est finalement déclaré coupable et, dit-il, son avocat a négligé d'interjeter appel. Il se met à écrire des lettres. Plein de lettres. À des avocats, à des ministres, à des témoins, pour se faire innocenter.

Des années plus tard, trois des cinq voleurs déclarés diront que Réjean Hinse n'y était pas. Un des policiers admettra s'être «trompé» lorsqu'il a dit sous

serment que Hinse avait été aperçu avec les voleurs à Mont-Laurier trois mois avant le vol. Hinse l'accuse plutôt de s'être parjuré à plein.

Les Grenier, eux, n'en ont jamais démordu: ils le reconnaissent, même s'ils ont peu vu leurs agresseurs. Sauf que le catalogue des erreurs judiciaires est rempli de cas de fausses identifications, faites de bonne foi par les victimes.

Depuis qu'il est sorti de prison, il y a 41 ans, Réjean Hinse n'a plus été réaccusé. Il a refait sa vie, il a eu des enfants et a travaillé comme tuyauteur. Son sentiment d'injustice ne s'est pas apaisé pour autant. Il attend encore réparation.



Pour joindre notre chroniqueur: [yves.boisvert@lapresse.ca](mailto:yves.boisvert@lapresse.ca)

Service BMW



Le plaisir de conduire.™

bmw.ca

## NOUS PRENONS AUTANT DE PLAISIR À ENTREtenir VOTRE BMW QUE VOUS EN AVEZ À LA CONDUIRE.

Vous savez déjà qu'utiliser le Service BMW est le meilleur moyen de garantir que votre BMW vous offre toujours les meilleures performances. Mais vous serez peut-être surpris d'apprendre que c'est moins cher que vous ne le pensez. En ce moment par exemple, le remplacement et l'installation des plaquettes, disques et senseurs de freins commencent à aussi peu que 298 \$\*. Vous apprécierez non seulement le prix mais aussi et surtout la tranquillité d'esprit de savoir que votre BMW a reçu les services experts que seul un technicien BMW peut offrir.

**UN ENTRETIEN ABSOLU POUR DES PERFORMANCES ABSOLUES.**

PLAQUETTES, DISQUES ET SENSEURS DE FREINS AVANT ET INSTALLATION À PARTIR DE

**298 \$\***

## POLITIQUE

# Duceppe montré du doigt

## La fronde contre Marois vient de jeunes bloquistes, accuse le CNJPQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La fronde contre Pauline Marois vient essentiellement du Bloc québécois et a été organisée avec l'appui tacite de l'entourage de Gilles Duceppe, accuse le président sortant du Comité national des jeunes du Parti québécois (CNJPQ).

Les 50 jeunes signataires d'une lettre rendue publique hier, qui attaque la « gouvernance souverainiste » de Pauline Marois, « sont en majorité du Bloc et aimeraient bien voir Gilles Duceppe à la tête du Parti québécois », explique Alexandre Thériault-Marois, qui vient tout juste de terminer son mandat de président du CNJPQ.

S'il croit le chef bloquiste quand il dit qu'il n'a rien à voir avec cette démarche, le jeune péquiste observe toutefois que l'entourage de M. Duceppe était bien au courant et a choisi de la laisser passer.

Hier, en point de presse, l'un des leaders du groupe des 50 jeunes souverainistes, Félix-Antoine Dumais-Michaud, a reconnu s'être entretenu à quelques reprises avec le chef de cabinet de Gilles Duceppe, François Leblanc, avant que la lettre soit publiée, hier matin. L'organisation bloquiste voulait s'assurer que le texte n'égratigne pas personnellement M<sup>me</sup> Marois, a-t-il expliqué.

« La première version de la lettre était nettement pro-Duceppe. Leur jeu est un peu dévoilé. Si les membres du cabinet de M. Duceppe étaient au courant de la première lettre, pourquoi n'ont-ils pas fait de pression supplémentaire pour aider M<sup>me</sup> Marois? » demande M. Thériault-Marois.

Dans sa première mouture, la lettre, plus musclée, affirmait : « Nombreux sont les militants et les citoyens qui se tournent aujourd'hui vers Gilles Duceppe dans l'espoir de trouver en ce chef solide et inspirant un réel changement. »

Selon lui, ceux qui croient que Gilles Duceppe pourrait prendre la barre du PQ perdent leur temps : « Si jamais les militants du PQ avaient un choix à faire, si quelque chose arrivait, ils choisiraient Bernard Drainville. Il aurait énormément plus d'appuis que Gilles Duceppe. »

### Duceppe prend ses distances

À Ottawa, le principal intéressé a pris ses distances de l'initiative des jeunes souverainistes, sur laquelle il précise qu'il n'a « aucun pouvoir ». Il réprovoque même leur thèse ; il n'y a pas de contradiction entre les démarches du Bloc et du PQ, selon lui.



Hier, en point de presse, l'un des leaders du groupe des 50 jeunes souverainistes, Félix-Antoine Dumais-Michaud (au centre), a reconnu s'être entretenu à quelques reprises avec le chef de cabinet de Gilles Duceppe avant que la lettre soit publiée, hier matin. L'organisation bloquiste voulait s'assurer que le texte n'égratigne pas personnellement M<sup>me</sup> Marois, a-t-il expliqué.

Surtout, insiste-t-il, il n'est pas question qu'il essaie de déloger M<sup>me</sup> Marois. « Je dirigerai le Bloc québécois aux prochaines élections et Pauline Marois, le Parti québécois aux prochaines élections. »

Hier matin, en conférence de presse, les jeunes souverainistes ont expliqué que le plan de « gouvernance souverainiste » mis de l'avant par Pauline Marois est plus proche de la démarche « autonomiste » de l'ADQ que de la souveraineté.

« Cela s'inscrit dans la perspective qu'il est encore possible de faire des gains » en renouvelant le fédéralisme, a lancé Félix-Antoine Dumais-Michaud, un des signataires.

« Pour nous, la vision portuse, c'est que les Québécois n'ont plus rien à attendre du fédéral. La solution est l'indépendance. » Or, la « gouvernance » proposée par Pauline Marois conserve « l'illusion de nouveaux accords » avec le Canada. Selon Jerry Beaudoin, autre membre du mouvement, le PQ « doit transformer le rêve en projet ». Pour y arriver, il doit se rapprocher de la stratégie du Bloc québécois, qui a fait une croix sur toute possibilité de discussion avec Ottawa.

Son collègue Jean-François Landry explique que le groupe ne comptait que 15 membres quand il s'est trouvé propulsé aux manchettes des médias, vendredi dernier. « Nous sommes maintenant 50, et nous serons des centaines au

congrès du PQ », en avril 2011, promet-il.

### Attaque

Bien que ses signataires s'en défendent, la lettre attaque durement Pauline Marois et lui adresse même une mise en garde menaçante.

La chef péquiste proposera, au congrès d'avril 2011, la revendication à la pièce de compétences détenues par Ottawa en attendant que la population soit prête à la tenue d'un nouveau référendum.

« La première version de la lettre était nettement pro-Duceppe. Leur jeu est un peu dévoilé. Si les membres du cabinet de M. Duceppe étaient au courant de la première lettre, pourquoi n'ont-ils pas fait de pression supplémentaire pour aider M<sup>me</sup> Marois? »

Les signataires de la lettre estiment qu'il vaudrait mieux préparer tout de suite la souveraineté plutôt que de se lancer dans une nouvelle version du fédéralisme renouvelé.

« Si la chef du Parti québécois veut continuer d'associer son leadership à la poursuite et à la défense de cet objectif, de ce "plan Marois", c'est son droit le plus légitime. Les militants du Parti québécois devront eux tirer leurs conclusions et il ne faudra pas se surprendre d'en voir plus d'un tourner le regard ailleurs dans l'espoir de trouver une vision plus audacieuse de l'indépendance », écrivent les jeunes souverainistes.

Ils rappellent aussi que, à l'instar de Gilles Duceppe, il faut d'abord « imaginer le Québec souverain dans tous ses champs d'activités : défense, poste, institutions politiques, etc. C'est à cet objectif que doivent être mis les efforts d'un prochain gouvernement souverainiste et non pas dans quelques luttes illusoires avec Ottawa. »

« On ne s'attaque pas au leadership de M<sup>me</sup> Marois, c'est une souverainiste convaincue et convaincante. On s'attaque

même plus membres en règle du Parti québécois et cinq autres ne l'ont jamais été, lance-t-il. Cela veut dire qu'ils n'ont participé à aucune activité du PQ au cours des trois derniers mois. » Un autre militant, Jerry Beaudoin, « était un candidat poteau dans Bellechasse », une circonscription où le PQ n'avait pas de chances de l'emporter.

Même le leader du groupe, Jean-François Landry, qui s'était fait connaître chez les jeunes bloquistes pendant quatre ans, n'est pas membre en règle du PQ. Il compte renouveler sa carte à la première occasion, a-t-il insisté.

Le comité de direction de l'association péquiste de Marie-Victorin s'est aussi dissocié du geste de l'un de ses membres, Mathieu Léveillé, qui a choisi de signer la lettre.

En après-midi, à Montréal, la nouvelle présidente du Conseil national des jeunes du PQ, Christine Normandin, a déploré que ces jeunes souverainistes, au lieu de faire avancer leurs idées dans le cadre des instances du parti, aient choisi une autre tribune : « C'est beaucoup plus facile de faire une sortie comme ça que de faire avancer le débat dans les instances. C'est une prise de position unilatérale qui ne permet pas de discuter avec les militants. »

La « gouvernance souverainiste » est discutée dans les rangs du PQ depuis 2007 et a reçu des membres une approbation très large, rappelle-t-elle.

— Avec Hugo De Grandpré

## AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC




### Forfait Vieux-Québec

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petit déjeuner américain
- Accès à la piscine intérieure / au sauna / au club de santé
- Frais de service

À partir de **149\$**

PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS  
VALIDE JUSQU'AU 8 MAI 2011

### Chambre seulement

À partir de **129\$**

PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS  
VALIDE JUSQU'AU 8 MAI 2011



**HÔTEL MANOIR VICTORIA**

Nos 16 forfaits sont disponibles en certificats-cadeaux

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463-6283

Résultats des tirages du : 2010-11-01

<b>Ebanco</b>	<b>Quotidienne</b>	<b>Triplex</b>
08 10 18 19 24 25 30 33 34 35 41 42 44 45 46 47 54 55 65 70	3 537 4 5059	08 10 18 21 36
<b>Astro</b>	Jour - Mois - Année - Signe 24 JUILLET 02 LION	<b>Extra</b> 8841774

**LE 7 NOVEMBRE, NE MANQUEZ PAS LE GRAND TIRAGE DE 1 MILLION \$!**

<b>1 lot de 40 000 \$</b>	<b>1402646</b>	(décomposable)
<b>1 Mercedes-Benz B200 *</b>	<b>1188480</b>	(non décomposable)
<b>1 croisière grand luxe *</b>	<b>1208924</b>	(non décomposable)

\* Ce lot est échangeable contre un chèque de 40 000 \$.  
\* Ce lot est échangeable contre un chèque de 9 000 \$.

Trois tirages par jour pendant 40 jours! Du 29 septembre au 7 novembre 2010

Le monde est beau



## Découvrez l'Europe cet hiver!

### PROMOTION NUIT GRATUITE À PARIS

Obtenez une nuit gratuite à Paris à l'achat de 2 billets d'avion avant le 8 novembre pour un départ entre le 15 nov. et le 31 mars\*

à partir de **569\$** (Dép: nov. et janv.)

à partir de **669\$** (Dép: mars)

### LONGS SÉJOURS SUR LA COSTA DEL SOL

Apartotel Vistamar ★★★★★  
Vols vers Malaga, hébergement en studio avec cuisine équipée et transferts inclus + excursion

1 semaine **869\$** (Dép: 31 janv., 7 et 14 fév.)

3 semaines **1329\$** (Dép: 7, 14 février)

**clubvoyages** 1 866 777-0608 • www.clubvoyages.com



**VACANCES transat**

DÉPARTS DE MONTRÉAL. Prix par personne en occupation double, incluant le vol aller-retour en classe Économie, les taxes et frais applicables. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées entre le 2 novembre 2010, sous réserve de disponibilité. \* Valable à l'achat de deux billets d'avion aller-retour vers Paris au départ de Montréal ou Québec, pour des départs entre le 15 novembre et le 17 décembre 2010 et entre le 5 janvier et le 31 mars 2011. Certaines conditions s'appliquent. Une nuitée gratuite aux hôtels sélectionnés, en occupation simple, double, triple ou quadruple, sous réserve de disponibilité. Offre d'une durée limitée, peut être retirée en tout temps. Aucun crédit accordé en remplacement de la nuit gratuite. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Europe Hiver 2010-2011 de Vacances Transat. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada Inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 825121). Club Voyages est une division de Transat Distribution Canada Inc. Permis N° 753141 au Québec. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Transat Distribution Canada Inc.

Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

# De la Constitution à la... potasse



VINCENT  
MARISSAL  
CHRONIQUE

On a beaucoup parlé depuis une semaine du 15<sup>e</sup> anniversaire du dernier référendum et, par conséquent, de l'état d'esprit des Québécois face aux dossiers constitutionnels.

Et ailleurs au Canada, où en est aujourd'hui le «constitutionnomètre»?

À l'évidence, la fièvre est tombée à son plus bas, ces années-ci, après avoir atteint des sommets en 1995.

Alors que, à l'époque, tous les premiers ministres, de la Colombie-Britannique à l'Île-du-Prince-Édouard en passant par Terre-Neuve et le Manitoba, avaient une opinion (et ne se gênaient pas pour la partager) sur l'avenir du pays et du Québec, aujourd'hui, la plupart d'entre eux hausseraient les épaules si on abordait le sujet.

Les expressions «unité nationale», «société distincte» ou «réforme de la Constitution» ont pratiquement disparu du vocabulaire canadien. Idem à Ottawa. Après relecture des trois der-

niers discours du Trône du gouvernement conservateur, on constate que le thème de l'unité nationale n'est plus un dossier prioritaire devant mener à des changements. Voici comment en traitait le dernier discours du Trône, en mars: «Notre système fédéral, qui reconnaît nos différences, tout en faisant la promotion de l'unité de notre pays. Nos langues officielles. Nos paysages nordiques.»

Il fut un temps, pas si lointain, un temps de turbulence sur les plaques tectoniques constitutionnelles, où le devoir suprême du premier ministre du Canada était de s'assurer que le pays n'éclate pas. Un temps proche où le Québec et ses humeurs dictaient l'ordre du jour politique.

Ce n'est plus le cas. Depuis 1995, le Canada est passé de l'obsession constitutionnelle à des préoccupations économiques.

Le plus grand débat d'unité nationale, en ce moment, au Canada, ne tourne pas autour des revendications du Québec

ou de l'avenir constitutionnel, mais bien autour de la vente de PotashCorp, une minière de Saskatchewan convoitée par un géant australien.

Plusieurs s'inquiètent, non sans raison, de voir le pays perdre un autre fleuron après la perte d'Inco, de Falconbridge, d'Alcan et de Stelco aux mains d'intérêts étrangers. Il est question ici de souveraineté. Non de celle du Québec, mais de la souveraineté économique du Canada.

Le gouvernement Harper devrait annoncer demain s'il

Outre la Saskatchewan, trois autres provinces – le Québec, l'Alberta et le Manitoba – s'opposent à la vente de Potash, ajoutant à la pression déjà forte sur Ottawa.

Traditionnellement, les conservateurs sont peu enclins à intervenir dans le marché. Ils préfèrent laisser les forces en présence agir entre elles. Les risques électoraux sont toutefois élevés pour le gouvernement Harper puisque la vente de Potash est très impopulaire

Il y a quelques années, le débat sur l'ouverture des banques canadiennes aux intérêts étrangers avait fait rage à Ottawa. Le gouvernement libéral avait finalement fermé la porte, ce dont tout le monde se félicite aujourd'hui. La stabilité des banques canadiennes, qui ont mieux résisté à la crise, a en effet été maintes fois citée en exemple, notamment par le G20.

Depuis quelque temps, c'est le dossier des télécommunications qui soulève les passions. Le gouvernement conservateur penche pour l'ouverture de ce domaine aux intérêts étrangers, une position controversée qui risque aussi de créer des remous politiques prochainement.

Par ailleurs, les principaux litiges entre le Québec et ses voisines ne tournent plus autour du statut particulier de la province ou de quelque amendement constitutionnel, mais bien du partage des ressources naturelles et des gisements à venir, des litiges qui impliquent directement l'arbitrage du gouvernement fédéral.

Les relations fédéral-provinciales ont bien changé depuis 15 ans. Guéri de son obsession pour l'unité nationale, le Canada a laissé la Constitution pour les affaires.

Pour joindre notre chroniqueur: [vincent.marissal@lapresse.ca](mailto:vincent.marissal@lapresse.ca)

**Les relations fédéral-provinciales ont bien changé depuis 15 ans. Guéri de son obsession pour l'unité nationale, le Canada a laissé la Constitution pour les affaires.**

autorise ou non la vente de Potash à BHP Billiton. Pour en arriver à sa décision, Ottawa doit déterminer si la transaction de près de 40 milliards de dollars représente un «avantage net» pour le Canada.

Ceux qui s'opposent à cette transaction affirment que le Canada ne peut sacrifier un autre joyau de son économie sur l'autel du libre marché, d'autant moins que la potasse, utilisée comme engrais, est essentielle à la production alimentaire mondiale.

en Saskatchewan, dont les conservateurs détiennent 13 des 14 sièges.

Stephen Harper aime bien parler de la souveraineté canadienne, en particulier lorsqu'il évoque la souveraineté du Canada dans l'Arctique, mais il ne peut non plus faire fi de l'attachement des électeurs à la souveraineté économique du pays. Surtout lorsqu'il est question de ressources naturelles et de fleurons de l'économie canadienne.

## EN BREF

### Armée américaine: maintien du «don't ask, don't tell»

Une cour d'appel fédérale américaine a prolongé, hier, l'interdiction faite aux soldats de déclarer leur homosexualité dans l'armée en suspendant indéfiniment le jugement ordonnant l'arrêt de l'appli-

cation de la politique «don't ask, don't tell». Un comité divisé de trois juges a accédé à la demande du gouvernement, qui voulait que la politique sur les gais dans l'armée soit maintenue le temps que l'appel sur le jugement décrétant l'inconstitutionnalité de la politique soit entendu. La décision signifie que les Américains homosexuels qui révèlent leur orientation sexuelle ne peuvent

toujours pas s'enrôler dans l'armée et peuvent faire l'objet d'une enquête et être renvoyés s'ils en font déjà partie.

— Associated Press

### Les fuites de pétrole, sujet à éviter

Il existe certains sujets que le gouvernement fédéral a préféré éviter pendant le déversement

de pétrole dans le golfe du Mexique. Selon de nouveaux documents, des fonctionnaires auraient avisé le ministre des Ressources naturelles, Christian Paradis, d'éviter de discuter avec deux homologues provinciaux des conséquences que pourrait entraîner un déversement de pétrole au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Une note de synthèse que La Presse

Canadienne a obtenue en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information indique qu'il serait «risqué» d'aborder le sujet. Le document fait état des conséquences potentielles d'une hypothétique fuite sur la côte orientale de Terre-Neuve, incluant les retombées négatives sur l'industrie de la pêche et la mort de plusieurs oiseaux marins.

— La Presse Canadienne

**LA VIE OFFRE BIEN PLUS QU'UNE VOLVO. AYEZ LE DIABLE AU CORPS AVEC 300 CHEVAUX, MAÎTRISEZ LES VIRAGES AVEC VOTRE TOUT NOUVEAU CHÂSSIS SPORT ET SENTEZ-VOUS UN PEU DANGEREUX DANS UNE VOITURE ÉQUIPÉE DE TECHNOLOGIES DE SÉCURITÉ. C'EST LA RAISON D'ÊTRE DE LA VOLVO D'ENFER.**



**CHEVAUX À TRACTION INTÉGRALE, À PARTIR DE 45 450 \$\***

\*PDSF d'une S60 2011 neuve. Les frais de transport et d'inspection prélivraison, les frais d'administration et les taxes sur l'air climatisé (le cas échéant) sont exclus. Les frais d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement et les autres taxes applicables sont en sus. Cette offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et peut devoir commander ou échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. © 2010 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. «Volvo, pour la vie» est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site [volvocars.ca](http://volvocars.ca).

VOICI LA TOUTE NOUVELLE VOLVO S60 VRAIMENT INFERNALE  
[VOLVOCARS.CA](http://VOLVOCARS.CA)



Volvo. pour la vie

## POLITIQUE

# Un groupe demande l'interdiction du niqab

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Comme la France, le Québec devrait interdire le port du voile intégral dans tout l'espace public, estime le Collectif citoyen pour l'égalité et la laïcité (CCIEL).

De passage en commission parlementaire hier, la cofondatrice de ce groupe, Louise Mailloux, a jugé « trop timide » le projet 94 sur les demandes d'accommodement dans l'administration publique.

L'article 6 de ce projet de loi prévoit que les personnes qui donnent et celles qui reçoivent un service public doivent avoir « le visage découvert » lors de la prestation du service. Le CCEIL veut que le gouvernement soit « ferme face aux intégristes » et recommande une « interdiction générale du voile intégral au Québec ».

Le niqab n'est pas qu'un « simple vêtement », il « symbolise l'oppression des femmes » et représente « l'étendard de l'islam politique le plus radical », a affirmé Louise Mailloux, professeure de philosophie. L'autre cofondatrice du CCIEL est Djemila Benhabib, auteure du livre *Ma vie à contre-Coran*.

La position de ce collectif va plus loin que celle du Parti québécois. Ce dernier veut interdire le port de signes religieux ostentatoires – dont le niqab – chez les employés de l'État; le port du voile intégral resterait permis dans l'espace public.

À l'opposé du CCIEL, l'Association canadienne pour les libertés civiles trouve « inquiétant » l'article 6 du projet de loi. Il pourrait avoir pour effet de priver des musulmanes qui portent le niqab d'obtenir des services ou de travailler dans le secteur public, a déploré sa porte-parole, l'avocate Nathalie Des Rosiers.

De son côté, la Fédération des commissions scolaires du Québec a donné son appui au projet de loi 94. Sa présidente, Josée Bouchard, a toutefois demandé au gouvernement d'encadrer l'octroi de congés pour des motifs religieux en modifiant la Loi sur les normes du travail.

Comme les conditions de travail sont encadrées par des conventions collectives, l'octroi de congés religieux à des membres du personnel peut être perçu comme un privilège et susciter parfois des « tensions », a-t-elle noté.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Les ministres Michelle Courchesne et Yves Bolduc étaient à Laval hier afin d'annoncer que le gouvernement remédiera à la pénurie criante de médecins dans cette région. Ils ont également précisé que les « trois L » (Laval, Laurentides, Lanaudière) et la Montérégie sont leur priorité.

## CITÉ-DE-LA-SANTÉ DE LAVAL

## Nouveaux médecins, nouvelle mission et nouveau matériel

SARA CHAMPAGNE

Les ministres Michelle Courchesne et Yves Bolduc ont annoncé de concert, hier, la venue prochaine de nouveaux médecins dans la couronne nord de Montréal. Du même souffle, le ministre de la Santé s'est engagé à faire de la Cité-de-la-Santé de Laval un hôpital « suprarégional » doté à moyen terme de deux nouveaux appareils de résonance magnétique.

Un investissement de 2,2 millions de dollars a donc été confirmé pour remplacer le vieil appareil, arrivé à la fin de sa vie utile. En 10 ans, il aura réalisé plus de

7000 examens de résonance magnétique, une moyenne d'environ 20 par jour.

Sans être en mesure de préciser le nombre de médecins qui viendront remédier à la pénurie criante dans cette région, le ministre Bolduc a dit que les « trois L » (Laval, Laurentides et Lanaudière) sont sa priorité, avec la Montérégie. Il a précisé qu'il est conscient du boom démographique dans la région, et que les investissements suivent les patients.

« En janvier, début février, on sera en mesure de dévoiler nos programmes d'effectifs médicaux », a précisé D' Bolduc. Ce que je peux vous dire,

c'est que tous les résidents en médecine seront placés. Et il faut ajouter que Mont-Laurier comptera bientôt sur deux médecins venus de France. »

La ministre responsable du Conseil du Trésor, Michelle Courchesne, n'a pas manqué de vanter les mérites de son collègue: « Nous avons un ministre qui vous aime profondément, vous, qui travaillez dans les hôpitaux », a-t-elle dit. Le dossier de la santé est prioritaire depuis sept ans. C'est vrai que les résultats sont longs. On nous demande souvent à quand les 40 lits pour la Cité-de-la-Santé. Je dis: regardons le chemin parcouru depuis sept ans. »

## EN BREF

### Bastarache aurait dû éviter de parler aux médias

Le commissaire Michel Bastarache aurait dû refuser de s'exprimer dans les médias afin d'éviter toute possibilité que sa neutralité soit attaquée, a déclaré hier son porte-parole, Guy Versailles. M. Versailles a affirmé que dans les jours qui ont suivi sa nomination, en avril dernier, M. Bastarache, qui ne

disposait pas encore de service de presse, avait été pris d'assaut par les journalistes. Malgré tout, M. Versailles a estimé qu'aucune des déclarations du commissaire ne sont de nature à alimenter les critiques. « Il aurait dû refuser pour ne pas prêter flanc à la possibilité que quelqu'un l'accuse d'avoir un parti pris d'entrée de jeu », a-t-il dit. M. Versailles a fait ces commentaires à la suite d'un jugement rendu la semaine dernière par la Cour d'appel fédérale, confirmant que les commissaires devraient s'abstenir de faire des commentaires avant d'avoir entendu toute la preuve. — La Presse Canadienne

## LA TOUTE NOUVELLE JETTA 2011

Louez à partir de

**199 \$** /mois  
sur 48 mois\*

avec

**0 \$** d'acompte

Un petit prix à payer pour rendre votre voisin jaloux.



**Golf familiale 2011**  
Louez à partir de  
**229 \$** /mois  
sur 48 mois\*



**Tiguan 2011**  
Louez à partir de  
**329 \$** /mois  
sur 48 mois\*



**CC 2011**  
Louez à partir de  
**399 \$** /mois  
sur 48 mois\*



Das Auto.

vw.ca

\*Ces offres de location d'une durée limitée et assujetties à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance sont basées sur le modèle Jetta berline 2.0L 2011 / Golf familiale 2.5L 2011 / Tiguan 2.0T 2011 / CC 2.0T 2011 neuf de base avec boîte manuelle à 5 vitesses / 5 vitesses / 6 vitesses / 6 vitesses. Frais de transport et inspection de prélivraison de 1 365 \$ / 1 365 \$ / 1 580 \$ / 1 365 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$, si applicable, inclus dans le paiement mensuel. Acompte de 0 \$ / 3 799 \$ / 3 287 \$ / 3 973 \$, dépôt de sécurité de 250 \$ / 280 \$ / 380 \$ / 460 \$ et première mensualité requis au moment de la signature. Frais de 15 ¢ du kilomètre après 64 000 km en sus. Assurances, immatriculation, frais d'inscription jusqu'à 46 \$ au RDPRM, droits, options et taxes applicables en sus. PDSF du modèle de base : 17 240 \$ / 24 440 \$ / 29 555 \$ / 34 840 \$ (frais de transport et inspection de prélivraison inclus). Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Offres en vigueur jusqu'au 3 janvier 2011 et pouvant être modifiées ou retirées en tout temps sans préavis. Visitez vw.ca ou votre concessionnaire Volkswagen pour les détails. Modèles montrés : Jetta Sportline 2.5L 2011 avec options et accessoires, 24 765 \$; Golf familiale 2.5L 2011 avec options et accessoires, 25 540 \$; Tiguan 2.0T 2011 avec options et accessoires, 42 905 \$; CC 2.0T 2011 avec options et accessoires, 40 740 \$. Modèles montrés à titre indicatif seulement. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Jetta », « Golf » et « Tiguan » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Das Auto et dessin » et « CC » sont des marques de commerce de Volkswagen AG. © 2010 Volkswagen Canada.

VIOLEUR DE 15 ANS

## 20 mois de garde ouverte pour soigner ses pulsions

CAROLINE TOUZIN

Un jeune violeur qui n'avait que 15 ans au moment de ses crimes devra consacrer les 30 prochains mois à soigner ses pulsions sexuelles.

L'adolescent, qui a maintenant 16 ans, a agressé sexuellement deux pures étrangères en l'espace d'une heure dans le quartier Ahuntsic, en avril 2009. Dix mois auparavant, il avait fait une première victime – une adolescente de 14 ans rencontrée par Facebook.

Le juge Normand Bastien, qui a qualifié de « spectaculaires » les deux agressions commises le même jour, a condamné leur auteur à 20 mois de garde ouverte dans un centre jeunesse, suivis de 10 mois de surveillance dans la communauté.

Cette peine de 30 mois s'approche de la peine maximale pour un mineur, soit trois ans de garde et de surveillance, que réclamait la Couronne. « La question n'était pas de savoir s'il allait récidiver, mais bien quand il allait récidiver »,

a fait valoir la représentante de la poursuite, M<sup>e</sup> Marie-Claude Bourassa.

L'adolescent est considéré comme si dangereux qu'il ne doit pas « être laissé seul avec des victimes potentielles », selon l'évaluation d'un psychiatre du Centre de psychiatrie légale de Montréal. Le

lit de sa mère. Lorsqu'il a été placé en détention préventive, il a demandé une « lingette » imprégnée de son parfum pour réussir à dormir.

Il s'est reconnu coupable au printemps dernier des trois agressions sexuelles. Il avait des antécédents d'introduction par effraction et était en pro-

l'école, en plus de consommer de l'alcool et de la drogue.

Or, le délégué jeunesse responsable de faire respecter les conditions de probation n'a jamais été mis au courant de ce signalement, a déploré le magistrat. Les deux lois – sur la protection de la jeunesse et sur la justice pénale des adolescents – ne devraient pas empêcher les intervenants de travailler ensemble, selon le juge.

La DPJ n'avait pas donné suite au signalement parce que, à son avis, la sécurité de l'adolescent n'était pas compromise. C'était un mois avant que ce dernier n'agresse deux étrangères. « Quelque part, il y a quelque chose d'inquiétant. Si on était intervenu en mars, peut-être aurions-nous évité la récidive d'avril? » a dit le juge Bastien.

Le 20 avril 2009, l'adolescent s'est caché dans la cage d'escalier d'un immeuble à logements pour attendre une proie. Il a agrippé sa victime, âgée de 34 ans, qui sortait faire des courses. Il a baissé son panta-

lon pour exhiber son sexe. La victime a réussi à se défaire de son étreinte et est sortie de l'immeuble en courant. Son agresseur l'a regardée prendre la fuite en se masturbant.

Il a fui les lieux en se débarrassant en chemin de son pantalon et de son sous-vêtement. Il s'est réfugié dans le parc Ahuntsic. À moitié nu, il s'est alors dirigé vers une mère de famille dans la vingtaine qui jouait avec son fils de 3 ans. Il s'est allongé sur elle, et l'enfant s'est mis à crier si fort que des passants ont accouru. L'un d'eux a réussi à maîtriser le violeur jusqu'à l'arrivée de la police.

Dix mois plus tôt, il avait fait une première victime âgée de 14 ans. Après avoir échangé avec lui sur Facebook, l'adolescente a accepté de le rencontrer dans un parc. L'accusé l'a convaincue d'entrer dans un immeuble, non loin du parc, où il l'a violée dans un coin sombre. Il lui a infligé des lésions, bien qu'elle l'ait supplié à plusieurs reprises de la lâcher.

**L'adolescent est considéré comme si dangereux qu'il ne doit pas « être laissé seul avec des victimes potentielles », selon l'évaluation d'un psychiatre du Centre de psychiatrie légale de Montréal.**

violeur devra suivre une thérapie spécialisée.

L'accusé n'a pas bronché lorsque le magistrat a prononcé la peine, hier, en Chambre de la jeunesse de Montréal. Sa mère, avec qui il entretient une « relation malsaine et asphyxiante », selon le juge, était assise dans la première rangée de la salle d'audience.

Malgré son âge, l'adolescent partageait régulièrement le

baton lorsqu'il a commis les agressions.

### La DPJ critiquée

Le juge Bastien a critiqué la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) dans certains passages de sa décision. L'adolescent avait fait l'objet d'un signalement à la DPJ en septembre 2009 pour ses troubles de comportement. À l'époque, il s'absentait souvent de

SOUPÇONNÉ D'AVOIR TUÉ SA SŒUR

## Maor Attar subira une deuxième expertise psychiatrique

CAROLINE TOUZIN

Maor Attar, jeune homme de 18 ans soupçonné d'avoir tué sa sœur de 14 ans, sera évalué par un second psychiatre. La Couronne a demandé une contre-expertise après qu'un premier psychiatre eut conclu que l'accusé ne pouvait pas être tenu criminellement responsable des gestes qui lui sont repro-

chés en raison de ses troubles mentaux.

C'est ce qu'a annoncé la procureure de la Couronne, M<sup>e</sup> Hélène Di Salvo, hier, au palais de justice de Montréal. De son côté, la défense croit que le second psychiatre arrivera à la même conclusion que le premier: « Mon client est un jeune homme très malade. Il souffre de schizophrénie. Il était dans

un épisode psychotique lorsque le drame est survenu », a expliqué M<sup>e</sup> Daniel Lighter à sa sortie du tribunal.

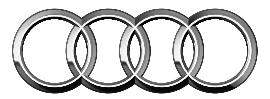
L'été dernier, de retour d'un séjour d'études de neuf mois en Israël, Maor Attar avait un comportement étrange. Il passait des heures dans sa chambre, ne voulait voir personne et manifestait beaucoup d'agressivité envers sa sœur de 14 ans, Shirel.

Sa mère s'en est inquiétée au point où elle a pris rendez-vous pour lui chez une psychologue. Le rendez-vous était prévu le jeudi. Malheureusement, trois jours plus tôt, le 9 août, l'irréparable s'est produit. Le diagnostic de schizophrénie est tombé après l'arrestation du jeune homme, accusé du meurtre prémédité de sa sœur.

Des voix « d'extraterrestres » lui auraient commandé de s'en prendre à elle, selon M<sup>e</sup> Lighter. Il aurait ensuite tenté de se suicider en ingérant du décapant à peinture. L'accusé est hospitalisé à l'institut Philippe-Pinel depuis son arrestation. Sa présence en cour n'était pas requise, hier.

Le rapport du second psychiatre devrait être déposé en cour le 13 décembre.

**Audi**  
Véhicules d'occasion certifiés



## Vous priver ? Pour faire plaisir à qui ?



Tous les modèles Audi A4 2005 à 2010

Financement à partir de  
**0,9 %\***

Pourquoi attendre? Offrez-vous dès maintenant la Audi de vos rêves. Lorsque vous choisissez un véhicule d'occasion Audi Certifié, vous obtenez non seulement un excellent prix, mais aussi la tranquillité d'esprit qui vient avec le rapport CarProof sur l'historique du véhicule, le service d'assistance routière 24/7<sup>‡</sup>, le processus d'inspection en plus de 300 points le plus rigoureux de l'industrie et la garantie limitée 6 ans/120 000 km\*. À partir de 0,9%, la puissance, le luxe et la paix d'esprit n'ont jamais été si abordables. Visitez-nous à [audi.ca/certifie](http://audi.ca/certifie) ou allez chez le concessionnaire le plus près de chez vous et repartez dans votre Audi dès aujourd'hui.



L'ÉVÈNEMENT

# ICI MAINTENANT

# Des offres aussi impressionnantes que nos véhicules. Ici, maintenant.

# 0% JUSQU'À 60

DE FINANCEMENT À L'ACHAT

MOIS<sup>†</sup>  
sur les modèles 2011 sélectionnés.

PLUS



## ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES<sup>†</sup>

4 pneus d'hiver

Les pneus d'hiver sont faits de matériaux composites qui conservent mieux leur souplesse à des températures sous les 7°C. Ils contribuent également à améliorer la maniabilité et, à une vitesse de 50 km/h, à réduire la distance d'arrêt de 23 % comparativement aux pneus toutes saisons.

4 jantes en acier

Protégez votre investissement en remplaçant vos jantes chromées ou en aluminium par des jantes en acier, conçues spécifiquement pour votre véhicule par les ingénieurs de Ford.

Système de surveillance de la pression des pneus

Un gonflage adéquat contribue à prolonger la vie de vos pneus et à assurer une meilleure économie de carburant. Cela permet aussi d'obtenir des performances optimales en toute sécurité. Un témoin s'allume sur la planche de bord pour vous avertir si l'état de vos pneus requiert votre attention.



FOCUS 2011



RANGER 2011



FUSION 2011



F-150 2010



ESCAPE 2011



SUPER DUTY 2011

SUR D'AUTRES MODÈLES 2010 ET 2011 SÉLECTIONNÉS, OBTENEZ JUSQU'À

# 8100 \$

EN RAJUSTEMENTS DE PRIX \*\*\*

CHOISISSEZ VOTRE VÉHICULE FORD FAVORI :	ACHETEZ POUR SEULEMENT*	TAUX AU FINANCEMENT	TERME	ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER <sup>†</sup>
<b>FIESTA 2011</b>	<b>14 349 \$</b> (version S)	À l'achat : <b>2,99 %</b> / À la location : <b>5,99 %</b> (sauf version S)**	<b>72 / 48</b> mois	<input checked="" type="checkbox"/> <b>SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES</b>
<b>FOCUS 2011</b>	<b>15 449 \$</b> (version S)	<b>0%</b> (sauf version S) <sup>†</sup>	<b>60</b> mois	<input checked="" type="checkbox"/> <b>SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES</b>
<b>FUSION 2011</b>	<b>21 449 \$</b> (version S)	<b>0%</b> (sauf version S) <sup>†</sup>	<b>48</b> mois	<input checked="" type="checkbox"/> <b>SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES</b>
<b>ESCAPE 2011</b>	<b>21 499 \$</b> (version XLT 4 cyl.)	À l'achat : <b>0%</b> / À la location : <b>2,99 %</b> ** (sauf version 4 cyl. avec boîte manuelle)**	<b>48/36</b> mois	<input checked="" type="checkbox"/> <b>SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES</b>
<b>TAURUS 2011</b>	<b>29 449 \$</b> (version SE)	À l'achat : <b>0%</b> / À la location : <b>1,99 %</b> ** (sauf version SE)	<b>60/48</b> mois	<b>S.O.</b>

CHOISISSEZ VOTRE VÉHICULE FORD FAVORI :	RAJUSTEMENTS DE PRIX***	ACHETEZ POUR SEULEMENT**	PRIME RECYCLEZ VOTRE VÉHICULE*	LES CLIENTS ADMISSIBLES PAIEMENT**
<b>RANGER SPORT 2011</b> à cabine double	<b>5 150 \$</b>	<b>16 299 \$</b>	<b>1 300 \$</b>	<b>14 999 \$</b>
<b>F-150 XLT 4x4 2010</b> à cabine double	<b>8 100 \$</b>	<b>30 799 \$</b>	<b>3 300 \$</b>	<b>27 499 \$</b>
<b>F-250 à F-450 2011</b> (sauf versions à châssis-cabines)	<b>7 000 \$</b>	<b>-</b>	<b>3 300 \$</b>	<b>-</b>



ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA  
MEILLEURE PETITE VOITURE (de moins de 21 000 \$)



Modèle SES illustré

LA NOUVELLE FIESTA 2011

MAINTENANT  
TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT :

# 2,99%<sup>†</sup>

JUSQU'À 72 MOIS  
(sauf version S)

# PLUS



FORD VOUS PERMET DE RECYCLER VOTRE VÉHICULE DATANT DE 2003 OU AVANT ET D'OBTENIR

## JUSQU'À 3 300 \$\*

EN PRIMES APPLICABLES À L'ACQUISITION D'UN NOUVEAU VÉHICULE FORD.

Cette offre comprend les primes supplémentaires allant jusqu'à 300 \$ accordées dans le cadre du programme « Adieu bazou » pour les véhicules datant de 1995 ou avant. Les primes versées par Ford s'échelonnent de 1 000 \$ à 3 000 \$. Tous les détails à ford.ca.

En partenariat avec: Summerhill, autos-o-ciel, Adieu bazou

Tout ce que vous désirez se trouve ici et maintenant, seulement chez votre concessionnaire Ford. Ou visitez quebecford.ca dès aujourd'hui.



Montez à bord.

quebecford.ca

**LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES :** Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipement en option. L'événement ICI MAINTENANT débute le 1er octobre 2010 et se termine le 30 novembre 2010. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. \* Achetez un des véhicules neufs suivants : FIESTA S 2011 à boîte manuelle / FOCUS S 2011 à boîte manuelle / FUSION S 2011 à boîte manuelle / ESCAPE XLT 4 cyl. 2011 à traction avant et à boîte manuelle / Taurus SE 2011 pour 14 349 \$ / 15 449 \$ / 21 449 \$ / 21 499 \$ / 29 449 \$ à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSG). Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat. Ces offres incluent les frais de transport (1 350 \$ / 1 350 \$ / 1 350 \$ / 1 400 \$ / 1 350 \$) et la taxe sur l'air climatisé applicable (100 \$), mais excluent vos frais d'immatriculation, vos assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM et toutes les taxes applicables. \*\* Achetez l'un des véhicules neufs suivants : Ranger Sport 4x2 2011 à cabine double / F-150 XLT 4x4 2010 à cabine double / après rabais du constructeur de 15 000 \$ / 7 500 \$) et de la contribution du concessionnaire de 150 \$ / 600 \$) pour 16 299 \$ / 30 799 \$) ou, si admissible à la prime Recyclez votre véhicule de Ford (1 300 \$ / 3 300 \$) pour 14 999 \$ / 27 499 \$). Les rabais de prix sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSG). La contribution du concessionnaire ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance compétitive des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans AVZ D/P et Plans AVZ. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat après les rabais du constructeur, et avant la déduction de la prime Recyclez votre véhicule. Ces offres incluent les frais de transport (1 400 \$) et la taxe sur l'air climatisé (100 \$), mais excluent vos frais d'immatriculation, vos assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM et toutes les taxes applicables. † Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0% pour le financement à l'achat des véhicules Ford 2011 neufs parmi les modèles suivants : (Fusion (à l'exception de la version S) / Edge (à l'exception de la version SE) / Escape (à l'exception de la version dotée d'un moteur V6 et d'une boîte manuelle) / Focus (à l'exception de la version S) / Taurus (à l'exception de la version SE) / Flex (à l'exception de la version S)) pour un terme maximal de 148 / 160 mois. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Credit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, pour un financement à l'achat de 20 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 0% pendant 48 / 60 mois, la mensualité exigible est de 416,67 \$ / 333,33 \$, le coût d'emprunt est de 9 \$ ou le taux d'intérêt annuel est de 0% pour une somme totale remboursable de 20 000 \$. Un acompte sur les offres de financement à l'achat pourrait être exigé en fonction de l'approbation du crédit par Credit Ford. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat. \*\*\* Entre le 1er octobre et le 30 novembre 2010, obtenez 500 \$ / 1 000 \$ / 1 500 \$ / 2 000 \$ / 2 500 \$ / 3 000 \$ / 3 500 \$ / 4 000 \$ / 4 500 \$ / 5 000 \$ / 5 500 \$ / 6 000 \$ / 6 500 \$ / 7 000 \$ / 7 500 \$ / 8 000 \$ / 8 500 \$ / 9 000 \$ / 9 500 \$ / 10 000 \$ / 10 500 \$ / 11 000 \$ / 11 500 \$ / 12 000 \$ / 12 500 \$ / 13 000 \$ / 13 500 \$ / 14 000 \$ / 14 500 \$ / 15 000 \$ / 15 500 \$ / 16 000 \$ / 16 500 \$ / 17 000 \$ / 17 500 \$ / 18 000 \$ / 18 500 \$ / 19 000 \$ / 19 500 \$ / 20 000 \$ / 20 500 \$ / 21 000 \$ / 21 500 \$ / 22 000 \$ / 22 500 \$ / 23 000 \$ / 23 500 \$ / 24 000 \$ / 24 500 \$ / 25 000 \$ / 25 500 \$ / 26 000 \$ / 26 500 \$ / 27 000 \$ / 27 500 \$ / 28 000 \$ / 28 500 \$ / 29 000 \$ / 29 500 \$ / 30 000 \$ / 30 500 \$ / 31 000 \$ / 31 500 \$ / 32 000 \$ / 32 500 \$ / 33 000 \$ / 33 500 \$ / 34 000 \$ / 34 500 \$ / 35 000 \$ / 35 500 \$ / 36 000 \$ / 36 500 \$ / 37 000 \$ / 37 500 \$ / 38 000 \$ / 38 500 \$ / 39 000 \$ / 39 500 \$ / 40 000 \$ / 40 500 \$ / 41 000 \$ / 41 500 \$ / 42 000 \$ / 42 500 \$ / 43 000 \$ / 43 500 \$ / 44 000 \$ / 44 500 \$ / 45 000 \$ / 45 500 \$ / 46 000 \$ / 46 500 \$ / 47 000 \$ / 47 500 \$ / 48 000 \$ / 48 500 \$ / 49 000 \$ / 49 500 \$ / 50 000 \$ / 50 500 \$ / 51 000 \$ / 51 500 \$ / 52 000 \$ / 52 500 \$ / 53 000 \$ / 53 500 \$ / 54 000 \$ / 54 500 \$ / 55 000 \$ / 55 500 \$ / 56 000 \$ / 56 500 \$ / 57 000 \$ / 57 500 \$ / 58 000 \$ / 58 500 \$ / 59 000 \$ / 59 500 \$ / 60 000 \$ / 60 500 \$ / 61 000 \$ / 61 500 \$ / 62 000 \$ / 62 500 \$ / 63 000 \$ / 63 500 \$ / 64 000 \$ / 64 500 \$ / 65 000 \$ / 65 500 \$ / 66 000 \$ / 66 500 \$ / 67 000 \$ / 67 500 \$ / 68 000 \$ / 68 500 \$ / 69 000 \$ / 69 500 \$ / 70 000 \$ / 70 500 \$ / 71 000 \$ / 71 500 \$ / 72 000 \$ / 72 500 \$ / 73 000 \$ / 73 500 \$ / 74 000 \$ / 74 500 \$ / 75 000 \$ / 75 500 \$ / 76 000 \$ / 76 500 \$ / 77 000 \$ / 77 500 \$ / 78 000 \$ / 78 500 \$ / 79 000 \$ / 79 500 \$ / 80 000 \$ / 80 500 \$ / 81 000 \$ / 81 500 \$ / 82 000 \$ / 82 500 \$ / 83 000 \$ / 83 500 \$ / 84 000 \$ / 84 500 \$ / 85 000 \$ / 85 500 \$ / 86 000 \$ / 86 500 \$ / 87 000 \$ / 87 500 \$ / 88 000 \$ / 88 500 \$ / 89 000 \$ / 89 500 \$ / 90 000 \$ / 90 500 \$ / 91 000 \$ / 91 500 \$ / 92 000 \$ / 92 500 \$ / 93 000 \$ / 93 500 \$ / 94 000 \$ / 94 500 \$ / 95 000 \$ / 95 500 \$ / 96 000 \$ / 96 500 \$ / 97 000 \$ / 97 500 \$ / 98 000 \$ / 98 500 \$ / 99 000 \$ / 99 500 \$ / 100 000 \$ / 100 500 \$ / 101 000 \$ / 101 500 \$ / 102 000 \$ / 102 500 \$ / 103 000 \$ / 103 500 \$ / 104 000 \$ / 104 500 \$ / 105 000 \$ / 105 500 \$ / 106 000 \$ / 106 500 \$ / 107 000 \$ / 107 500 \$ / 108 000 \$ / 108 500 \$ / 109 000 \$ / 109 500 \$ / 110 000 \$ / 110 500 \$ / 111 000 \$ / 111 500 \$ / 112 000 \$ / 112 500 \$ / 113 000 \$ / 113 500 \$ / 114 000 \$ / 114 500 \$ / 115 000 \$ / 115 500 \$ / 116 000 \$ / 116 500 \$ / 117 000 \$ / 117 500 \$ / 118 000 \$ / 118 500 \$ / 119 000 \$ / 119 500 \$ / 120 000 \$ / 120 500 \$ / 121 000 \$ / 121 500 \$ / 122 000 \$ / 122 500 \$ / 123 000 \$ / 123 500 \$ / 124 000 \$ / 124 500 \$ / 125 000 \$ / 125 500 \$ / 126 000 \$ / 126 500 \$ / 127 000 \$ / 127 500 \$ / 128 000 \$ / 128 500 \$ / 129 000 \$ / 129 500 \$ / 130 000 \$ / 130 500 \$ / 131 000 \$ / 131 500 \$ / 132 000 \$ / 132 500 \$ / 133 000 \$ / 133 500 \$ / 134 000 \$ / 134 500 \$ / 135 000 \$ / 135 500 \$ / 136 000 \$ / 136 500 \$ / 137 000 \$ / 137 500 \$ / 138 000 \$ / 138 500 \$ / 139 000 \$ / 139 500 \$ / 140 000 \$ / 140 500 \$ / 141 000 \$ / 141 500 \$ / 142 000 \$ / 142 500 \$ / 143 000 \$ / 143 500 \$ / 144 000 \$ / 144 500 \$ / 145 000 \$ / 145 500 \$ / 146 000 \$ / 146 500 \$ / 147 000 \$ / 147 500 \$ / 148 000 \$ / 148 500 \$ / 149 000 \$ / 149 500 \$ / 150 000 \$ / 150 500 \$ / 151 000 \$ / 151 500 \$ / 152 000 \$ / 152 500 \$ / 153 000 \$ / 153 500 \$ / 154 000 \$ / 154 500 \$ / 155 000 \$ / 155 500 \$ / 156 000 \$ / 156 500 \$ / 157 000 \$ / 157 500 \$ / 158 000 \$ / 158 500 \$ / 159 000 \$ / 159 500 \$ / 160 000 \$ / 160 500 \$ / 161 000 \$ / 161 500 \$ / 162 000 \$ / 162 500 \$ / 163 000 \$ / 163 500 \$ / 164 000 \$ / 164 500 \$ / 165 000 \$ / 165 500 \$ / 166 000 \$ / 166 500 \$ / 167 000 \$ / 167 500 \$ / 168 000 \$ / 168 500 \$ / 169 000 \$ / 169 500 \$ / 170 000 \$ / 170 500 \$ / 171 000 \$ / 171 500 \$ / 172 000 \$ / 172 500 \$ / 173 000 \$ / 173 500 \$ / 174 000 \$ / 174 500 \$ / 175 000 \$ / 175 500 \$ / 176 000 \$ / 176 500 \$ / 177 000 \$ / 177 500 \$ / 178 000 \$ / 178 500 \$ / 179 000 \$ / 179 500 \$ / 180 000 \$ / 180 500 \$ / 181 000 \$ / 181 500 \$ / 182 000 \$ / 182 500 \$ / 183 000 \$ / 183 500 \$ / 184 000 \$ / 184 500 \$ / 185 000 \$ / 185 500 \$ / 186 000 \$ / 186 500 \$ / 187 000 \$ / 187 500 \$ / 188 000 \$ / 188 500 \$ / 189 000 \$ / 189 500 \$ / 190 000 \$ / 190 500 \$ / 191 000 \$ / 191 500 \$ / 192 000 \$ / 192 500 \$ / 193 000 \$ / 193 500 \$ / 194 000 \$ / 194 500 \$ / 195 000 \$ / 195 500 \$ / 196 000 \$ / 196 500 \$ / 197 000 \$ / 197 500 \$ / 198 000 \$ / 198 500 \$ / 199 000 \$ / 199 500 \$ / 200 000 \$ / 200 500 \$ / 201 000 \$ / 201 500 \$ / 202 000 \$ / 202 500 \$ / 203 000 \$ / 203 500 \$ / 204 000 \$ / 204 500 \$ / 205 000 \$ / 205 500 \$ / 206 000 \$ / 206 500 \$ / 207 000 \$ / 207 500 \$ / 208 000 \$ / 208 500 \$ / 209 000 \$ / 209 500 \$ / 210 000 \$ / 210 500 \$ / 211 000 \$ / 211 500 \$ / 212 000 \$ / 212 500 \$ / 213 000 \$ / 213 500 \$ / 214 000 \$ / 214 500 \$ / 215 000 \$ / 215 500 \$ / 216 000 \$ / 216 500 \$ / 217 000 \$ / 217 500 \$ / 218 000 \$ / 218 500 \$ / 219 000 \$ / 219 500 \$ / 220 000 \$ / 220 500 \$ / 221 000 \$ / 221 500 \$ / 222 000 \$ / 222 500 \$ / 223 000 \$ / 223 500 \$ / 224 000 \$ / 224 500 \$ / 225 000 \$ / 225 500 \$ / 226 000 \$ / 226 500 \$ / 227 000 \$ / 227 500 \$ / 228 000 \$ / 228 500 \$ / 229 000 \$ / 229 500 \$ / 230 000 \$ / 230 500 \$ / 231 000 \$ / 231 500 \$ / 232 000 \$ / 232 500 \$ / 233 000 \$ / 233 500 \$ / 234 000 \$ / 234 500 \$ / 235 000 \$ / 235 500 \$ / 236 000 \$ / 236 500 \$ / 237 000 \$ / 237 500 \$ / 238 000 \$ / 238 500 \$ / 239 000 \$ / 239 500 \$ / 240 000 \$ / 240 500 \$ / 241 000 \$ / 241 500 \$ / 242 000 \$ / 242 500 \$ / 243 000 \$ / 243 500 \$ / 244 000 \$ / 244 500 \$ / 245 000 \$ / 245 500 \$ / 246 000 \$ / 246 500 \$ / 247 000 \$ / 247 500 \$ / 248 000 \$ / 248 500 \$ / 249 000 \$ / 249 500 \$ / 250 000 \$ / 250 500 \$ / 251 000 \$ / 251 500 \$ / 252 000 \$ / 252 500 \$ / 253 000 \$ / 253 500 \$ / 254 000 \$ / 254 500 \$ / 255 000 \$ / 255 500 \$ / 256 000 \$ / 256 500 \$ / 257 000 \$ / 257 500 \$ / 258 000 \$ / 258 500 \$ / 259 000 \$ / 259 500 \$ / 260 000 \$ / 260 500 \$ / 261 000 \$ / 261 500 \$ / 262 000 \$ / 262 500 \$ / 263 000 \$ / 263 500 \$ / 264 000 \$ / 264 500 \$ / 265 000 \$ / 265 500 \$ / 266 000 \$ / 266 500 \$ / 267 000 \$ / 267 500 \$ / 268 000 \$ / 268 500 \$ / 269 000 \$ / 269 500 \$ / 270 000 \$ / 270 500 \$ / 271 000 \$ / 271 500 \$ / 272 000 \$ / 272 500 \$ / 273 000 \$ / 273 500 \$ / 274 000 \$ / 274 500 \$ / 275 000 \$ / 275 500 \$ / 276 000 \$ / 276 500 \$ / 277 000 \$ / 277 500 \$ / 278 000 \$ / 278 500 \$ / 279 000 \$ / 279 500 \$ / 280 000 \$ / 280 500 \$ / 281 000 \$ / 281 500 \$ / 282 000 \$ / 282 500 \$ / 283 000 \$ / 283 500 \$ / 284 000 \$ / 284 500 \$ / 285 000 \$ / 285 500 \$ / 286 000 \$ / 286 500 \$ / 287 000 \$ / 287 500 \$ / 288 000 \$ / 288 500 \$ / 289 000 \$ / 289 500 \$ / 290 000 \$ / 290 500 \$ / 291 000 \$ / 291 500 \$ / 292 000 \$ / 292 500 \$ / 293 000 \$ / 293 500 \$ / 294 000 \$ / 294 500 \$ / 295 000 \$ / 295 500 \$ / 296 000 \$ / 296 500 \$ / 297 000 \$ / 297 500 \$ / 298 000 \$ / 298 500 \$ / 299 000 \$ / 299 500 \$ / 300 000 \$ / 300 500 \$ / 301 000 \$ / 301 500 \$ / 302 000 \$ / 302 500 \$ / 303 000 \$ / 303 500 \$ / 304 000 \$ / 304 500 \$ / 305 000 \$ / 305 500 \$ / 306 000 \$ / 306 500 \$ / 307 000 \$ / 307 500 \$ / 308 000 \$ / 308 500 \$ / 309 000 \$ / 309 500 \$ / 310 000 \$ / 310 500 \$ / 311 000 \$ / 311 500 \$ / 312 000 \$ / 312 500 \$ / 313 000 \$ / 313 500 \$ / 314 000 \$ / 314 500 \$ / 315 000 \$ / 315 500 \$ / 316 000 \$ / 316 500 \$ / 317 000 \$ / 317 500 \$ / 318 000 \$ / 318 500 \$ / 319 000 \$ / 319 500 \$ / 320 000 \$ / 320 500 \$ / 321 000 \$ / 321 500 \$ / 322 000 \$ / 322 500 \$ / 323 000 \$ / 323 500 \$ / 324 000 \$ / 324 500 \$ / 325 000 \$ / 325 500 \$ / 326 000 \$ / 326 500 \$ / 327 000 \$ / 327 500 \$ / 328 000 \$ / 328 500 \$ / 329 000 \$ / 329 500 \$ / 330 000 \$ / 330 500 \$ / 331 000 \$ / 331 500 \$ / 332 000 \$ / 332 500 \$ / 333 000 \$ / 333 500 \$ / 334 000 \$ / 334 500 \$ / 335 000 \$ / 335 500 \$ / 336 000 \$ / 336 500 \$ / 337 000 \$ / 337 500 \$ / 338 000 \$ / 338 500 \$ / 339 000 \$ / 339 500 \$ / 340 000 \$ / 340 500 \$ / 341 000 \$ / 341 500 \$ / 342 000 \$ / 342 500 \$ / 343 000 \$ / 343 500 \$ / 344 000 \$ / 344 500 \$ / 345 000 \$ / 345 500 \$ / 346 000 \$ / 346 500 \$ / 347 000 \$ / 347 500 \$ / 348 000 \$ / 348 500 \$ / 349 000 \$ / 349 500 \$ / 350 000 \$ / 350 500 \$ / 351 000 \$ / 351 500 \$ / 352 000 \$ / 352 500 \$ / 353 000 \$ / 353 500 \$ / 354 000 \$ / 354 500 \$ / 355 000 \$ / 355 500 \$ / 356 000 \$ / 356 500 \$ / 357 000 \$ / 357 500 \$ / 358 000 \$ / 358 500 \$ / 359 000 \$ / 359 500 \$ / 360 000 \$ / 360 500 \$ / 361 000 \$ / 361 500 \$ / 362 000 \$ / 362 500 \$ / 363 000 \$ / 363 500 \$ / 364 000 \$ / 364 500 \$ / 365 000 \$ / 365 500 \$ / 366 000 \$ / 366 500 \$ / 367 000 \$ / 367 500 \$ / 368 000 \$ / 368 500 \$ / 369 000 \$ / 369 500 \$ / 370 000 \$ / 370 500 \$ / 371 000 \$ / 371 500 \$ / 372 000 \$ / 372 500 \$ / 373 000 \$ / 373 500 \$ / 374 000 \$ / 374 500 \$ / 375 000 \$ / 375 500 \$ / 376 000 \$ / 376 500 \$ / 377 000 \$ / 377 500 \$ / 378 000 \$ / 378 500 \$ / 379 000 \$ / 379 500 \$ / 380 000 \$ / 380 500 \$ / 381 000 \$ / 381 500 \$ / 382 000 \$ / 382 500 \$ / 383 000 \$ / 383 500 \$ / 384 000 \$ / 384 500 \$ / 385 000 \$ / 385 500 \$ / 386 000 \$ / 386 500 \$ / 387 000 \$ / 387 500 \$ / 388 000 \$ / 388 500 \$ / 389 000 \$ / 389 500 \$ / 390 000 \$ / 390 500 \$ / 391 000 \$ /

## ACTUALITÉS

ENQUÊTE SUR LA MORT DE FREDY VILLANUEVA

## Un témoin-clé coupable de vol

EXCLUSIF

CAROLINE TOUZIN

Jeffrey Sagor-Metellus, un des témoins-clés de la mort de Fredy Villanueva, s'est reconnu coupable, hier au palais de justice de Montréal, d'introduction par effraction, de vol et de possession simple de marijuana.

L'homme de 22 ans, qui a reconnu plus tôt à l'enquête du coroner André Perreault avoir vendu de la drogue alors qu'il était à l'école secondaire, a donc poursuivi sa carrière criminelle après les événements tragiques survenus à Montréal-Nord en août 2008.

Jeffrey Sagor-Metellus a volé des appareils électroniques d'une valeur de 2000\$

dans une résidence privée de la 64<sup>e</sup> Avenue à Montréal le 12 juin 2009, un peu moins d'un an après la mort de Fredy Villanueva, selon la preuve présentée hier.

Les policiers ont réussi à mettre la main au collet de Sagor-Metellus puisqu'il avait laissé ses empreintes dans la résidence. « Il a tenté, sans succès, de voler un téléviseur sur lequel il a laissé ses empreintes », a expliqué la procureure de la Couronne, Katerine Brabant, hier. L'accusé reviendra en cour le 24 janvier pour connaître sa peine.

## Gang de rue

Le 9 août 2008, l'agent Jean-Loup Lapointe avait identifié Sagor-Metellus comme un membre du gang de rue des Bloods parmi les jeunes qui

jouaient aux dés ce soir-là au parc Henri-Bourassa. Le jeune homme a été atteint d'une balle dans le dos au cours de l'intervention policière qui a mal tourné.

À l'enquête du coroner Perreault, le jeune témoin a admis avoir déjà vendu de la drogue, mais a nié être membre du gang des Bloods.

Jeffrey Sagor-Metellus est défendu au criminel par M<sup>e</sup> Jacky-Éric Salvant. « Mon client va rembourser ce qu'il a volé et se prépare à retourner à l'école », a fait valoir l'avocat de défense. M<sup>e</sup> Salvant est l'avocat de deux autres témoins à l'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva, Jonathan Senatus et Anthony Clavasquin. C'est un autre avocat, M<sup>e</sup> Alain Arsenault, qui représente Sagor-Metellus à l'enquête du coroner.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Jeffrey Sagor-Metellus a volé des appareils électroniques d'une valeur de 2000\$ dans une résidence privée de la 64<sup>e</sup> Avenue à Montréal le 12 juin 2009, un peu moins d'un an après la mort de Fredy Villanueva, selon la preuve présentée hier.

## Le Canadien tué au Mexique était fier de ses relations haut placées

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'homme d'affaires canadien dont les restes ont été retrouvés carbonisés dans le coffre arrière d'un véhicule, au Mexique, évoquait sans ambages les relations privilégiées qu'il entretenait avec les officiers de haut rang et les accords verbaux dont il se servait pour recruter des employés en prison.

Des enquêteurs en médecine légale du Mexique ont effectué des tests hier sur l'ADN recueilli sur les restes du corps de Daniel Dion, retrouvé dans la voiture qu'il avait louée pour un voyage d'affaires dans

le Guerrero, un État dangereux du sud du pays.

L'homme d'affaires âgé de 51 ans a été vu pour la dernière fois le 23 octobre.

Les autorités mexicaines ont déclaré qu'elles attendaient toujours les résultats des tests d'ADN, qui pourraient être rendus dans un mois seulement, avant de confirmer si la victime était bel et bien M. Dion.

L'une des entreprises de Daniel Dion, Ecopurse, vendait des sacs à main fabriqués par les prisonniers de certains établissements pénitentiaires de l'État du Guerrero et par des travailleurs locaux.

## EN BREF

## L'ex-entraîneur Graham James en prison au moins une semaine

Graham James, ancien entraîneur de hockey arrêté la semaine dernière pour des incidents à caractère sexuel, demeurera derrière les barreaux pendant au moins une semaine. La comparution de M. James a été reportée à lundi prochain. Son avocat n'a pas indiqué si son client, âgé de 58 ans, avait l'intention de demander à être libéré sous caution. Graham James est détenu à Winnipeg depuis mercredi dernier. Il s'était rendu à la police après avoir atterri à l'aéroport international Pearson de Toronto. Il fait face à des accusations liées à trois

plaignants, dont l'ancien hockeyeur Theoren Fleury. Fleury, ancienne vedette des Flames de Calgary, a dit qu'il y avait dorénavant un prédateur de moins dans les rues. — La Presse Canadienne

indiqué la Régie intermunicipale de police Roussillon. — Daphné Cameron

## Un bébé jeté aux ordures

La police recherche le corps d'un nouveau-né dans un terrain d'enfouissement de Saskatoon. Selon les policiers, le bébé serait mort après sa naissance, il y a environ trois semaines, et la mère, adolescente de 17 ans, l'aurait ensuite placé dans un conteneur à déchets devant sa résidence. On ignore les circonstances de la mort de la petite fille. Une porte-parole de la police a indiqué que les recherches, un travail méthodique, devraient durer quelques jours. Aucune accusation n'a été portée pour l'instant dans cette affaire. — La Presse Canadienne

## La Prairie: une femme happée sur la route 104


Une femme qui travaillait comme contrôleur routière est morte hier après-midi après avoir été happée sur la route 104, à La Prairie. L'accident s'est produit vers 15 h 30. La victime a été transportée à l'hôpital où elle est morte peu après. L'accident a forcé la fermeture de la route dans les deux sens durant près de trois heures. Pour l'instant, on ne connaît pas les causes de l'accident, a

# Les portefeuilles FNB. Simplicité comprise.

## Voici les portefeuilles FNB BMO.

Choisissez parmi six portefeuilles combinant des fonds négociables en bourse (FNB) et des fonds d'investissement. Bénéficiez ainsi de l'accessibilité des fonds d'investissement et des avantages des FNB en toute simplicité.

Maximisez vos économies et vos placements avec la Formule futée BMO<sup>MD</sup> pour investir. Pour trouver votre portefeuille FNB BMO, passez en succursale pour consulter un professionnel en placement ou visitez [bmo.com/pourinvestir](http://bmo.com/pourinvestir).

BMO  Banque de Montréal  
Ça a du sens. Profitez.<sup>MD</sup>

La Catégorie FNB canadien gestion tactique BMO, la Catégorie FNB mondial gestion tactique BMO, le Portefeuille FNB sécurité BMO, le Portefeuille FNB équilibré BMO, le Portefeuille FNB croissance BMO et le Portefeuille FNB croissance dynamique BMO sont des catégories de BMO Fonds mondiaux avantage fiscal Inc., une société d'investissement à capital variable, offertes par BMO Investissements Inc., un cabinet de services financiers et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal. Les fonds d'investissement peuvent comporter des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et des dépenses. Veuillez lire le prospectus avant d'investir: il contient des précisions sur la structure de ces fonds qui permet d'effectuer des substitutions sans réaliser de gains en capital. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

<sup>MD</sup> Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.



## MONDE

Discussions entre Ottawa et Washington sur Omar Khadr

## L'opposition accuse Cannon d'avoir menti

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Les partis de l'opposition accusent le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, d'avoir menti aux Canadiens en affirmant qu'Ottawa n'avait pas participé aux négociations entre les avocats d'Omar Khadr et ceux du gouvernement américain.

Des notes diplomatiques échangées entre l'ambassade du Canada à Washington et le département d'État,

œuvre l'accord conclu entre M. Khadr et le gouvernement des États-Unis», a-t-il déclaré lors de la période de questions.

Les partis de l'opposition l'ont accusé d'avoir induit les Canadiens en erreur lorsqu'il a affirmé à plusieurs reprises que le gouvernement Harper n'avait pas eu son mot à dire dans les pourparlers visant à régler le dossier à l'amiable.

« Il a carrément menti », a accusé le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

« Le gouvernement du Canada n'a pas participé aux négociations au sujet de la peine. »

— Lawrence Cannon, ministre des Affaires étrangères

le 23 octobre dernier, montrent en effet que les deux administrations ont exprimé leur accord pour que le jeune Canadien emprisonné à la prison militaire de Guantánamo soit transféré au Canada dans un an.

Omar Khadr a été condamné dimanche et devra purger huit ans de prison pour avoir, en 2002, lancé une grenade qui a tué un soldat américain en Afghanistan. Il avait 15 ans à l'époque.

L'entente prévoit qu'il pourra demander à être transféré au Canada après avoir purgé au moins un an de sa peine sous supervision américaine.

« Le gouvernement du Canada est enclin à considérer favorablement la demande de M. Khadr », peut-on lire dans la note diplomatique de l'ambassade du Canada.

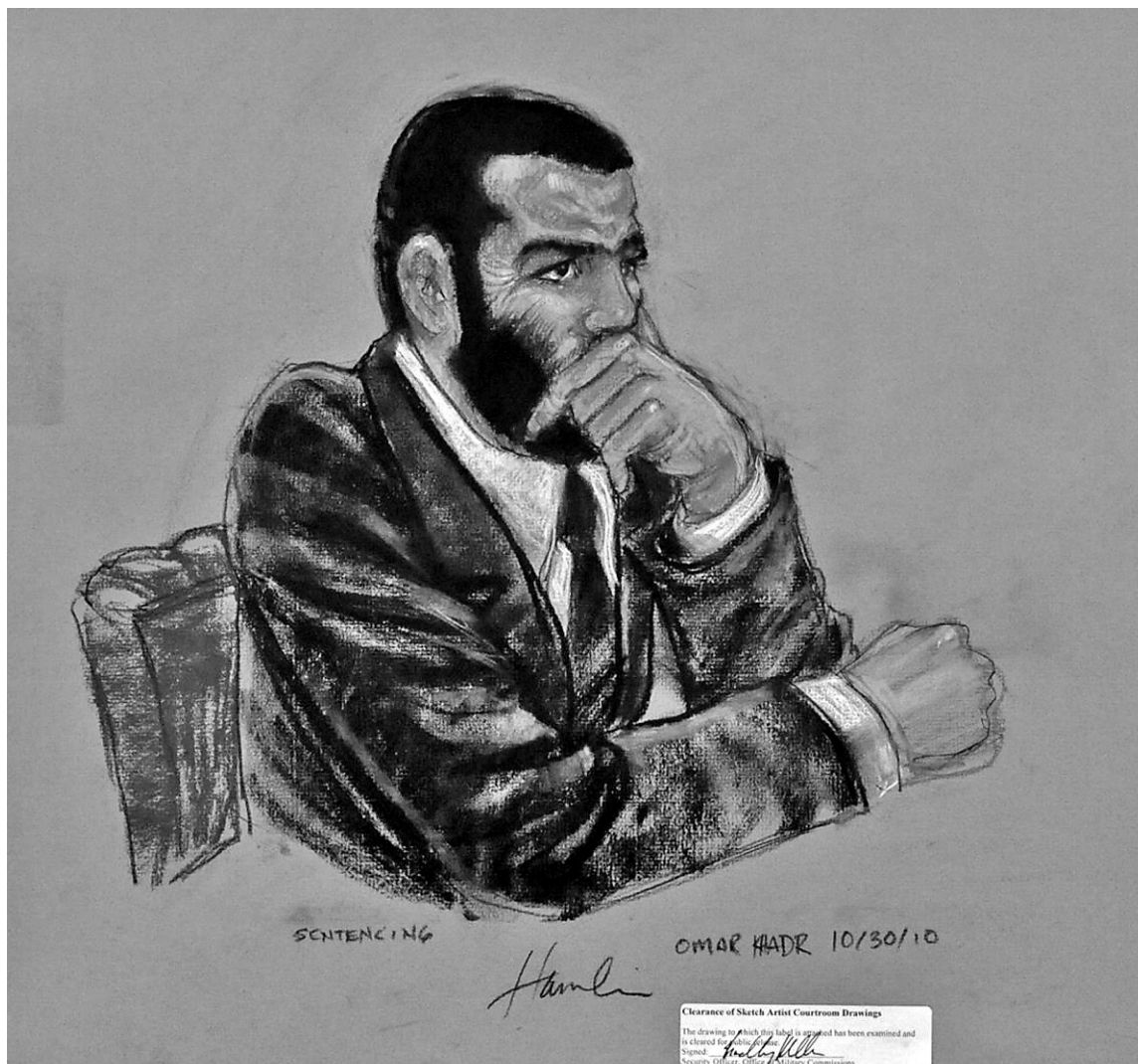
Le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, s'est engagé hier à respecter cette entente. « Le gouvernement des États-Unis a accepté qu'Omar Khadr revienne au Canada et nous mettrons en

« Il n'y aurait pas eu d'entente si le Canada n'avait pas donné l'assurance qu'il accepterait de rapatrier M. Khadr », a renchéri le député libéral Ujjal Dosanjh, ancien procureur général et premier ministre de la Colombie-Britannique.

Mais le ministre Cannon a maintenu sa position. « Le gouvernement du Canada n'a pas participé aux négociations au sujet de la peine, a-t-il martelé. En fait, le procureur en chef du tribunal, le capitaine de la marine John Murphy, a répondu, lorsqu'on lui a posé cette question, que le Canada ne faisait pas partie de cette entente et que l'accord avait été conclu entre le gouvernement des États-Unis et la défense. »

Ujjal Dosanjh a répliqué que le ministre jouait sur les mots: Ottawa n'a pas participé aux pourparlers entre avocats, a-t-il concédé. « Mais il a négocié avec le département d'État. »

Dans l'entente, tant le gouvernement américain que le gouvernement canadien ont par ailleurs insisté sur le fait



Des notes diplomatiques échangées entre l'ambassade du Canada à Washington et le département d'État, le 23 octobre dernier, montrent que les deux administrations ont exprimé leur accord pour qu'Omar Khadr, emprisonné à la prison militaire de Guantánamo, soit transféré au Canada dans un an.

que le transfert d'Omar Khadr ne serait pas automatique. On peut y lire en effet que le prisonnier devra se plier aux formalités habituelles et présenter une demande en bonne et due forme, que le gouvernement canadien pourra accepter ou non.

Un comité de la Chambre des communes est d'ailleurs en train de réviser les critères dont se sert le ministre de la Sécurité publique pour évaluer ces demandes de transfert. Le

projet de loi C-5, au stade de la deuxième lecture, propose d'ajouter des critères pour permettre au ministre de prendre sa décision et lui accorde une discrétion accrue.

Le gouvernement conservateur se plaint depuis longtemps que son prédécesseur libéral acquiesçait presque automatiquement à ce genre de requête.

L'avantage d'une telle démarche pour les prisonniers est notamment la possibilité

de profiter du régime de libérations conditionnelles canadien. Omar Khadr n'y ferait pas exception: s'il était transféré ici, il pourrait demander sa libération conditionnelle après avoir purgé le tiers de sa peine. S'il ne l'obtenait pas, il serait néanmoins libéré automatiquement après en avoir purgé les deux tiers, soit un peu plus de cinq ans. Il aurait alors près de 30 ans et aurait été détenu depuis près de 15 ans.

## Le bouc émissaire



AGNÈS GRUDA  
CHRONIQUE

« L'affaire est close. J'espère que cela enverra un message aux terroristes. » C'est avec ces mots que le procureur en chef des commissions militaires, John Murphy, a accueilli la peine de 40 ans de prison infligée à Omar Khadr, dimanche, à Guantánamo.

L'entente qui a incité Omar Khadr à plaider coupable rend cette peine purement théorique. En réalité, si le gouvernement canadien respecte l'accord, le jeune homme pourra rentrer au Canada dans un an. Et il a de bonnes chances de recouvrer rapidement la liberté.

Il reste que, à l'issue de ce feuilleton judiciaire aux multiples rebondissements, un jury a estimé que, en plus des huit années qu'il a déjà passées en prison, Omar Khadr mérite de rester pratiquement toute sa vie derrière les barreaux.

Ni le fait qu'il n'était qu'un adolescent au moment de son

arrestation, ni les mauvais traitements qu'il a subis depuis, n'ont infléchi les jurés. S'il n'en tenait qu'à eux, Omar Khadr n'aurait droit à aucune chance de réhabilitation. Ils lui auraient refusé tout espoir de vivre un jour une vie normale.

*Il reste que, à l'issue de ce feuilleton judiciaire aux multiples rebondissements, un jury a estimé que, en plus des huit années qu'il a déjà passées en prison, Omar Khadr mérite de rester pratiquement toute sa vie derrière les barreaux.*

Cette peine d'une rare sévérité envoie effectivement tout un message, mais pas exactement celui auquel pense le procureur John Murphy.

Ce que l'on en retient, en premier lieu, c'est que dans certaines situations, face à certains ennemis, les garanties offertes par un système

judiciaire démocratique peuvent être balayées d'un revers de main. Que l'on peut détenir des prisonniers pendant des années sans la moindre accusation, pour ensuite les condamner sur la foi d'aveux arrachés sous la torture, par exemple.

Ce que l'on retient également, c'est que dans certaines situations, face à certains ennemis, un pays qui se présente comme un modèle de démocratie peut forger de toute pièce une justice parallèle dans laquelle ses propres soldats bénéficient de toutes les protections,

tandis que les « combattants ennemis », eux, ne sont que des cibles à abattre. Quand ils tuent, les premiers sont des militaires. Les seconds, des meurtriers.

Ce que l'on retient aussi, c'est que ce même pays peut transgresser des tas de traités internationaux et faire fi des règles qu'il a lui-même

signées, comme celles qui déterminent la façon d'agir face à des enfants soldats, par exemple. Drôle de message aux autres signataires de ces traités.

Le quatrième « message », lui, est signé par Ottawa. Il dit en gros ceci: le Canada compte deux types de citoyens. Ceux qui ont droit à la protection consulaire quand ils atterrissent dans une prison étrangère, et ceux que l'on peut laisser se faire malmener sans sourciller.

À ce sujet, il faut voir le documentaire *Vous n'aimez pas la vérité*, basé sur l'interrogatoire d'Omar Khadr par des agents du Service canadien du renseignement de sécurité, en 2003, à Guantánamo. Vers la fin de l'interrogatoire, le jeune prisonnier revient, une fois

C'est, effectivement, tout un message.

■ ■ ■

À l'issue du procès, Omar Khadr a esquissé un sourire: il voit, enfin, la lumière au bout du tunnel. Pour lui, c'est une sorte de victoire. Il peut maintenant penser au jour où il va rentrer chez lui. Et c'est hélas la seule victoire qu'il pouvait espérer dans les circonstances.

Mais en échange, il devra porter pendant toute sa vie le poids de ses aveux. Alors qu'il devrait avoir droit à une réparation pour les sévices qu'il a subis pendant ses huit années d'incarcération, il risque plutôt d'être perçu comme coupable de crimes graves – meurtre, espionnage, terrorisme – pour lesquels il n'a jamais été vraiment jugé. En tout cas, pas dans un vrai procès, selon de véritables règles de droit.

« Ce qu'on a vu à Guantánamo, ce ne sont pas des procès. Ce sont des États démocratiques qui ont paniqué devant le terrorisme », dit la juriste Fannie Lafontaine, d'Avocats sans frontière.

En ce sens, l'histoire d'Omar Khadr, cinquième condamné du tribunal de Guantánamo, est le symbole d'un double échec. Celui de pays prêts à brader leurs principes fondamentaux sous la menace. Et celui d'une guerre impossible à gagner contre le terrorisme, faite dans laquelle il nous faut bien quelques boucs émissaires. Omar Khadr est un de ceux-là.

## PRÉUNIVERSITAIRE

4 nouveaux profils, une seule expression: la musique!

L'École de musique Vincent-d'Indy segmente l'univers musical en quatre profils distincts qui permettront à l'élève de choisir le programme qui répond le mieux à sa passion, tout en obtenant une solide formation générale.

Le programme de musique (501.A0) se décline en 4 profils de deux ans qui préparent l'élève à poursuivre ses études musicales à l'université.

- 1- Instrument et interprétation 2- Instrumental et culture  
3- Instrument et réalisation sonore 4- Chant et jeu scénique



Le mardi 2 novembre 2010,  
c'est journée portes ouvertes  
à l'École de musique  
Vincent-d'Indy de 17 h à 20 h.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Vincent-d'Indy

628, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5  
Téléphone : 514.735.5261 • Télécopieur : 514.735.5266 • www.emvi.qc.ca

# Des courriels « graveleux » à Rachida Dati

Un homme est arrêté après avoir envoyé des messages grivois à la députée européenne

MARC THIBODEAU

PARIS — Un chômeur français vient d'apprendre, à ses dépens, que le sens de l'humour de l'ex-ministre de la Justice française, Rachida Dati, a des limites qu'il vaut mieux ne pas franchir.

L'homme d'une quarantaine d'années, originaire de la Drôme, dans le sud-est du pays, a été appréhendé au réveil il y a 10 jours par des policiers qui l'ont placé en garde à vue après avoir fouillé son appartement.

Détenu pendant 48 heures, il a finalement été placé sous contrôle judiciaire par le procureur de la République de Valence et relâché. Le suspect, dont l'identité n'a pas été dévoilée, doit comparaître cette semaine pour « outrage à personne chargée de l'autorité publique dans l'exercice de ses fonctions ».

Les autorités lui reprochent d'avoir adressé à M<sup>me</sup> Dati, qui siège aujourd'hui comme

députée européenne, des courriels « graveleux » s'inspirant d'un récent lapsus de la politicienne.

Lors de son passage à une émission télévisée fin septembre, l'ex-ministre avait parlé de « fellation » alors qu'elle voulait plutôt dire « inflation ».

L'insignifiante bévue est devenue un succès instantané sur les sites de partage de vidéos. Sans pour autant émouvoir la principale intéressée, qui s'est contentée de dire, en riant, qu'elle avait « parlé trop vite ».

L'affaire en serait restée là si l'homme appréhendé il y a 10 jours n'avait pas eu l'idée de lui écrire, sur son adresse courriel de députée, pour lui demander notamment une « petite inflation ».

Réagissant au dévoilement de l'arrestation, M<sup>me</sup> Dati a souligné vendredi sur son blogue qu'elle avait porté plainte parce qu'elle s'était sentie « menacée » par le nombre de

courriels et « l'insistance des propos » qu'ils contenaient.

L'avocat du chômeur arrêté, Ivan Flaud, a assuré vendredi au site Le Post qu'il n'y avait strictement rien de menaçant dans les courriels en question.

Son client, dit-il, reconnaît qu'il « n'était pas très malin, ni très intelligent » de procéder à de tels envois, mais ne comprend pas pourquoi « un tel déploiement de moyens » a été retenu à son encontre. « Tout cela pour une blague potache est disproportionné », juge M<sup>e</sup> Flaud.

L'intervention des forces de l'ordre fait polémique, incluant parmi les juristes. L'avocat responsable du blogue Maître Eolas, très lu dans le milieu juridique, relève sous le couvert de l'anonymat que la garde à vue aurait dû être annulée par le procureur responsable.

M<sup>me</sup> Dati n'est pas « dépositaire de l'autorité publique » à titre de députée européenne,



PHOTO GÉRARD CERLES, AGENCE FRANCE PRESSE

Rachida Dati affirme sur son blogue avoir porté plainte parce qu'elle s'était sentie « menacée » par le nombre de courriels et « l'insistance des propos » que contenaient les courriels.

écrit le blogueur. Et la sanction prévue est une amende alors que la garde à vue ne doit s'appliquer qu'aux actes passibles d'emprisonnement.

« Voilà, mes chers citoyens, la totalité de la protection de votre liberté. Vous voulez rire du lapsus d'une élue ? Il vous en cuira », déplore-t-il.

## YÉMEN

### Mesures de sécurité renforcées

AGENCE FRANCE PRESSE

SANAA — Le Yémen a annoncé hier un renforcement draconien de la sécurité dans ses aéroports, alors que le premier ministre britannique Gordon Brown évoquait une « menace accrue » venant de ce pays, après la découverte vendredi à Dubaï et en Grande-Bretagne de deux colis piégés provenant de Sanaa.

Les autorités yéménites ont décidé de fouiller toutes les cargaisons quittant le pays et de créer une unité spéciale chargée de la protection des aéroports.

Elles ont en outre arrêté « de nouveaux suspects » et en ont relâché d'autres parmi des employés locaux des compagnies de transport aérien FedEx et UPS, interpellés samedi, selon une source des services de sécurité.

Les États-Unis ont décidé d'envoyer au Yémen des experts en fret aérien.



PHOTO ENRIQUE DE LA OSA, REUTERS  
Le président cubain, Raúl Castro.

### Raúl Castro craint le « précipice »

AGENCE FRANCE PRESSE

LA HAVANE — Le président cubain Raúl Castro a prévenu que l'île communiste allait « au précipice » si des mesures d'austérité draconiennes n'étaient pas mises en application pour relancer son économie, a rapporté hier la presse cubaine.

Le général Castro a fait ces déclarations lors du Conseil national de la Centrale des travailleurs qui était consacré le week-end dernier aux mesures lancées en octobre et prévoyant la suppression de 500 000 postes du secteur public d'ici à la fin du premier trimestre 2011, soit environ 10 % de la population active.

« Pour défendre les mesures et les expliquer, la classe ouvrière doit être informée et convaincue de son importance pour la survie de la Révolution, autrement nous allons au précipice », a-t-il dit, selon ses propos rapportés sur le mode indirect par le quotidien *Granma*, l'organe du Parti communiste cubain.

LE MOUTON  
EST  
DAVANTAGE  
À CRAINDRE  
QUE LE  
TAUREAU  
OU  
L'OURS.



À Fonds Dynamique, nous croyons fermement que les meilleures idées engendrent les meilleurs résultats. Nous attirons les plus brillants esprits en offrant un milieu de travail où chacun peut se forger sa propre opinion. Après tout, les grands cerveaux ne pensent pas comme les autres. C'est le seul point de vue que nous partageons tous ! En effet, nous ne sommes pas devenus l'une des sociétés de fonds communs les plus primées en suivant le troupeau.

LES FONDS DYNAMIQUE SONT GÉRÉS PAR DES PERSONNES AUX OPINIONS BIEN TRANCHÉES. DEMANDEZ À VOTRE CONSEILLER FINANCIER COMMENT ILS PEUVENT ÊTRE AVANTAGEUX POUR VOTRE PORTEFEUILLE.

dynamique.ca

**Fonds Dynamique**  
Investissez dans les bons conseils.

Les placements dans les fonds communs peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi ainsi que des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; la valeur des parts change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter. MD Fonds Dynamique est une marque déposée de Dundee Corporation et une division de Goldman & Company, Conseil en placements ltée.

# Du neuf sous le soleil de Floride

Un gouverneur républicain boudé par son propre parti et qui se présente comme sénateur indépendant. Un démocrate afro-américain, le seul en lice dans tous les États-Unis ce soir, qui sera vraisemblablement battu. Et un républicain chouchou du mouvement Tea Party, que *La Presse* a suivi dans son fief de Miami, en Floride. Depuis 2000, cet État a fait des courses électorales haletantes sa marque de commerce. Tout est en place ce soir pour une nouvelle démonstration.

KARIM BENESSAIEH  
ENVOYÉ SPÉCIAL  
MIAMI



PHOTO CARLOS BARRIA, REUTERS

Le candidat républicain Marco Rubio compte sur une arme décisive pour remporter l'élection en Floride: le mouvement Tea Party, auquel il n'adhère pas officiellement mais dont il a su canaliser la grogne. Un exploit d'équilibriste qui n'est pas sans risque, et qui lui a valu de la part de son rival Charlie Crist l'étiquette - injuste - de candidat de l'extrême droite.

La nuit dernière, Aurelio Hernandez a très peu dormi. Il dort horriblement mal en fait depuis quelques jours, dans l'attente du résultat des drôles d'élections qui mobilisent la Floride aujourd'hui. «Je crois que les communistes veulent diriger le monde. Les socialistes comme Obama veulent vider le pays de tous les gens riches, ils détestent la liberté, ils détestent les États-Unis.»

Exilé de Cuba en 1980, il s'affiche fièrement aujourd'hui comme patriote du Tea Party. À l'instar de millions de Floridiens, selon les sondages, il a choisi son champion, Marco Rubio, étoile montante de la droite américaine. Ses yeux brillent quand il le voit sortir d'une grosse Lincoln blanche, dans un centre commercial de la banlieue de Miami. «Lui, il va garder la liberté ici.»

Un vétéran journaliste de la station locale de NBC hoche la tête. «Ils sont fous, ces gens du

Tea Party. Heureusement que Rubio prend ses distances.»

Fils d'immigrés cubains - ils sont 650 000 sur 4 millions d'habitants dans la grande région de Miami -, M. Rubio a causé une commotion le printemps dernier en tassant de la course à l'investiture républicaine le gouverneur de la Floride, Charlie Crist. Le plus récent sondage accorde une légère avance à Marco Rubio, 42 % des répondants contre 35 % à Charlie Crist, républicain modéré qui se présente comme indépendant. Le candidat démocrate, Kendrick Meek, ne récolte que 15 % des intentions de vote.

L'arme décisive de Marco Rubio: le mouvement Tea Party, auquel il n'adhère pas officiellement mais dont il a su canaliser la grogne. Un exploit d'équilibriste qui n'est pas

sans risque, et qui lui a valu de la part de son rival Charlie Crist l'étiquette - injuste - de candidat de l'extrême droite.

## Le long voyage de Rubio

Hier, les trois ont mis fin à leur campagne par un tourbillon d'activités qui leur a fait quadriller la Floride en moins de 24 heures. C'est à Hialeah, banlieue anonyme de Miami, que Marco Rubio a réservé sa dernière activité publique. Il fait chaud et humide, près de 30 °C sous des pluies intermittentes torrentielles. Le candidat républicain est pourtant frais comme une rose, entre d'un pas vif dans un petit local commercial surchauffé et distribue poignées de main et embrassades. Cet énergique politicien de 39 ans, beau garçon, passe de l'anglais à l'espagnol dans la même phrase,

écoute patiemment les confidences d'une vieille dame d'origine cubaine et blague avec les journalistes.

Il est pourtant en campagne depuis 21 mois. On lui prédit la vice-présidence en 2012.

Une quarantaine de partisans le dévorent des yeux et applaudissent à tout rompre à ses réparties. «Ça été un long voyage, une expérience qui rend humble, confie-t-il aux journalistes qui l'assaillent. L'important, c'est le message, et je suis fier que mon message aujourd'hui soit le même qu'il y a 21 mois, quand j'avais 35 points de retard dans les sondages.»

Son message, essentiellement: juguler la dette en sabrant les budgets fédéraux de 10 %, créer de l'emploi et resserrer les frontières. «Washington est brisé, et les

deux partis sont à blâmer», souligne-t-il.

Le mouvement Tea Party, sur lequel il surfe habilement, est «mal compris», assure-t-il. «C'est une expression de tous les Américains qui sont fatigués de la politique habituelle. Ils sont en colère contre les deux partis. Ce qu'ils veulent, c'est une voix sincère avec de vraies idées qui va se frotter à ces problèmes et trouver une solution.»

Étudiante en botanique à l'Université de Miami, Alicia Salvato met les points sur les i dès qu'on lui demande pourquoi elle appuie Marco Rubio. «Je ne suis pas une *redneck*, il n'en est pas un non plus. Il est le seul qui se préoccupe vraiment de nos programmes sociaux, quand il veut éliminer la dette. Et il a ce... *petit quelque chose* qui fait qu'on le croit, qu'il est sincère.»



PHOTO TIM SHAFFER, REUTERS

Tout indique que les républicains auraient gagné facilement l'ancien siège au Sénat de Joe Biden si le Tea Party ne s'était pas mêlé de choisir Christine O'Donnell comme candidate du parti.

## DELAWARE

# Chronique d'une défaite annoncée

RICHARD HÉTU  
COLLABORATION SPÉCIALE

WILMINGTON, Delaware — De passage au Delaware pour faire campagne aux côtés des candidats de son parti aux élections de mi-mandat dans l'État où il a grandi, Joe Biden a partagé hier avec les membres de son auditoire une leçon de son père qui pourrait servir aux démocrates après le dépouillement des votes ce soir.

«Mon père avait l'habitude de me dire: "Fiston, quand on t'envoie au tapis, tu te relèves. Tu te relèves, c'est tout!"», s'est souvenu le vice-président américain en s'adressant à quelque 200 personnes réunies dans un parc de Wilmington, plus grande ville du Delaware, à la fin d'une fraîche journée d'automne.

À moins d'une surprise monumentale, les républicains enverront au tapis les démocrates à l'occasion d'un scrutin qui devrait leur permettre de reconquérir la majorité à la Chambre des représentants. Il reste à voir si Barack Obama et ses alliés politiques sauront se relever d'une défaite qui ne manquera pas d'être interprétée par leurs adversaires et plusieurs pontes de l'information comme une répudiation de leurs programmes.

Malgré ce revers qui s'annonce cuisant, les démocrates pourraient être en mesure de rester maîtres au Sénat, l'autre chambre du Congrès, où leur majorité sera néanmoins considérablement réduite. Le sénateur du Texas John Cornyn, qui mène

la campagne républicaine, a reconnu cette possibilité hier.

«Je pense que nous ne prendrons pas la majorité, mais nous passerons tout près et puis nous finirons le boulot en 2012», a-t-il dit en faisant allusion aux prochaines élections américaines.

L'élection sénatoriale du Delaware explique en partie pourquoi le Parti républicain pourrait être le premier depuis 1930 à reconquérir la majorité à la Chambre des représen-

**Face à une femme de 41 ans devenue la risée des médias nationaux et internationaux avec ses allusions passées à la sorcellerie et à la masturbation, le candidat démocrate Chris Coons remportera la victoire, si on se fie aux plus récents sondages.**

tants à l'occasion des élections de mi-mandat sans également enlever la majorité au Sénat.

Tout indique que les républicains auraient gagné facilement l'ancien siège au Sénat de Joe Biden si le Tea Party ne s'était pas mêlé de choisir Christine O'Donnell comme candidate du parti. Or, face à cette femme de 41 ans qui est devenue la risée des médias nationaux et internationaux avec ses allusions passées à la sorcellerie et à la mastur-

bation, le candidat démocrate Chris Coons remportera la victoire, si on se fie aux plus récents sondages.

«Le Delaware a atteint les plus bas fonds du débat politique au cours de cette campagne», a déploré Laurie Gelb, électrice de 51 ans, avant le début du rassemblement démocrate de Wilmington. «Christine O'Donnell a dépensé beaucoup d'argent en publicités pour nous dire qu'elle n'était pas une sorcière, ce que nous savions déjà. Nous n'avons pas eu le débat d'idées que nous méritions.»

La campagne de Christine O'Donnell a pris fin dans une certaine confusion hier. La candidate républicaine devait diffuser à six reprises une pub de 30 minutes sur une chaîne de télévision locale. Or, les deux premières diffusions, qui devaient avoir lieu dimanche soir et hier matin, n'ont pas eu lieu. De telle sorte que la favorite du Tea Party a publié sur son compte Twitter un message demandant si elle n'avait pas été victime d'un «sale tour». Tout est cependant rentré dans l'ordre hier après-midi.

La veille, Christine O'Donnell a participé à un rassemblement à Wilmington organisé par le Tea Party Express. Elle n'a pas manqué de faire allusion à la visite de Joe Biden prévue pour le lendemain.

«Ils doivent être nerveux pour avoir pensé à envoyer le vice-président ici», a-t-elle dit.

Nerveux, les démocrates le sont sans doute, mais pas pour cette raison.

**Jean vous offre  
10 neurones  
de mémoire  
pour ne plus oublier  
vos clés !**

**Offrez à  
votre tour  
des neurones  
à vos amis !**

Rendez-vous sur  
**DefiCasseTete.ca**  
et aidez la recherche  
sur les traumatismes  
crâniens.



**DefiCasseTete.ca**



RioTintoAlcan



# Le 11 septembre des chrétiens d'Irak

## Un attentat contre une église catholique fait plus de 50 morts

LAURA-JULIE PERREAULT

L'attentat qui a fait 58 morts dans une église de Bagdad dans la nuit de dimanche à hier pourrait bien être le 11 septembre des chrétiens d'Irak et empirer l'exode déjà massif de cette minorité vulnérable.

De Montréal, c'est le cri d'alarme qu'a lancé hier Ignace Joseph III Younan, patriarche de l'Église catholique syriaque lors d'une entrevue avec *La Presse*. La cathédrale Sayidat Al-Najat (Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours) qui a été prise d'assaut par un groupe de rebelles armés dimanche soir relève de lui.

Selon le patriarche, plus de 150 fidèles et 3 prêtres assistaient à la messe du dimanche soir lorsque les

chrétiens en Irak », s'est désolé hier le chef religieux qui porte aussi le nom de patriarche d'Antioche des Syriens.

Le carnage a été revendiqué par une organisation liée à Al-Qaïda, l'État islamique d'Irak, qui, dans un communiqué, menaçait d'exterminer tous les chrétiens d'Irak si les « femmes musulmanes ne sont pas libérées ».

### Sécurité demandée

En visite à Laval, où l'on retrouve deux paroisses catholiques syriaques, Ignace Joseph III Younan n'a pas parlé aux survivants de la tragédie d'hier, mais a demandé à un prêtre de la paroisse voisine de se rendre sur les lieux. « Il m'a dit, je vous parle de l'église, il n'y a que des cadavres, je me



PHOTO HADI MIZBAN, AP

« Il ne reste plus qu'une cinquantaine de lieux chrétiens à Bagdad. On veut que le gouvernement protège ces lieux et pas seulement avec deux ou trois gardes. Ça doit être une surveillance 24 heures sur 24. Les gens qui nous attaquent ne réfléchissent plus. » — le patriarche de l'Église catholique syriaque, Ignace Joseph III Younan

terroristes ont fait irruption, tirant dans la foule et prenant par la suite des dizaines de personnes en otages. Quatre heures plus tard, les forces de l'ordre irakiennes ont tenté une opération de sauvetage. Lorsque les fusils se sont tus, des dizaines de morts et de blessés jonchaient le sol du lieu de culte.

Deux des célébrants ont péri alors que le vicaire est aux soins intensifs. Au moins 42 croyants — la majorité des femmes et des enfants — ont aussi été tués. « C'est un des pires attentats terroristes jamais perpétrés contre les

baigne dans le sang », relatait l'homme de religion hier.

Se retenant de juger l'opération de sauvetage menée par les forces de l'ordre irakienne, le leader religieux a cependant critiqué le manque de sécurité dans les lieux de culte chrétiens en Irak. « Il ne reste plus qu'une cinquantaine de lieux chrétiens à Bagdad. On veut que le gouvernement protège ces lieux et pas seulement avec deux ou trois gardes. Ça doit être une surveillance 24 heures sur 24. Les gens qui nous attaquent ne réfléchissent plus », a-t-il noté hier, promettant de porter sa demande

au premier ministre irakien, Nouri Al-Maliki.

### Hémorragie constante

Le patriarche craint cependant que ce nouvel attentat ne soit la goutte qui fasse déborder le vase pour ses fidèles et les autres chrétiens d'Irak. Depuis le début de l'invasion américaine en 2003, la population chrétienne a diminué de 800 000 à moins de 500 000 âmes. Des 46 000 catholiques syriaques de Bagdad, il reste moins de la moitié de la communauté originale.

« Je les ai visités il y a un an. Ils m'ont demandé pourquoi ils devaient rester en Irak. Il n'y a rien qui les y encourage. Ils se sentent abandonnés, ils n'ont pas d'assurance qu'ils sont acceptés, il n'y a pas de gouvernement fort et pas de sécurité. Je leur avais dit que je ne pouvais pas les obliger à rester, mais je leur ai rappelé que Dieu nous a voulu en Irak. Je leur ai dit que leur sort allait s'améliorer, raconte le patriarche, avec une pointe de tristesse dans

la voix. Aujourd'hui, je ne redirais pas la même chose ».

Condamné dimanche par le pape Benoît XVI, l'attentat a été dénoncé dans plusieurs capitales du monde, dont Ottawa, Moscou, Paris et Amman, en Jordanie. Même le Hezbollah, parti islamiste du Sud-Liban, s'est indigné. « Jamais la région (...) n'avait été témoin d'un tel crime odieux, jusqu'à l'occupation américaine de l'Irak », a écrit le Parti de Dieu dans un communiqué.

— Avec l'AFP, l'AP et le *Christian Science Monitor*



PHOTO RIA NOVOSTI ET MIKHAIL KLIMENTYEV, AP

Le président russe Dmitri Medvedev s'est rendu hier à Kunashir, l'une des quatre îles de l'archipel contesté des îles Kouriles.

## Medvedev suscite l'indignation au Japon

AGENCE FRANCE PRESSE

KUNASHIR — Le président Dmitri Medvedev s'est rendu hier aux îles Kouriles, première visite d'un chef d'État russe sur ces territoires dont Tokyo revendique une partie et qui a immédiatement provoqué de vifs échanges entre les deux pays.

La visite éclair de quatre heures de M. Medvedev a suscité l'indignation au Japon, le premier ministre Naoto Kan la jugeant « très regrettable ». Tokyo considère que quatre des îles de l'archipel font partie du « territoire japonais ».

Le chef de la diplomatie japonaise, Seiji Maehara, a convoqué l'ambassadeur de Russie en signe de protestation et estimé que l'initiative de M.

Medvedev « heurtait les sentiments de la population japonaise ».

Le ministre russe des Affaires étrangères a rétorqué sur un ton guère diplomatique que l'ambassadeur du Japon à Moscou allait être convoqué à son tour pour lui expliquer que les Kouriles sont « une terre russe ».

« La réaction de la partie japonaise sur le voyage du président Medvedev aux Kouriles est inacceptable. C'est notre terre, et le président russe s'est rendu sur une terre russe », a souligné M. Lavrov.

Ce déplacement controversé intervient alors que le président russe est attendu au Japon pour le sommet de la coopération économique Asie-Pacifique (APEC) le 12 novembre.


### EN BREF

#### Un colis piégé à Athènes visait Nicolas Sarkozy

La police grecque a déjoué hier plusieurs tentatives d'attentat au moyen de colis piégés adressés au président français Nicolas Sarkozy et à trois ambassades à Athènes, et arrêté quatre suspects. L'affaire, confiée à la brigade antiterroriste, a démarré avec l'explosion d'un


premier colis piégé destiné à l'ambassade du Mexique, qu'un inconnu venait de déposer dans une société de messagerie express d'Athènes. Le jugeant suspect, l'employée l'avait jeté par terre, déclenchant la déflagration de faible puissance. La police a annoncé avoir trouvé en la possession d'hommes âgés de 22 et 24 ans, deux autres paquets piégés, « avec comme destinataires l'ambassade de Belgique en Grèce et Nicolas Sarkozy, qui ont été neutralisés ».

— Agence France-Press



présente

# Saveurs & tentations




**5 au 7 novembre 2010 Place Bonaventure**

L'événement montréalais consacré à la gastronomie, aux plaisirs de la table et au terroir d'ici et d'ailleurs

*Plus de 100 exposants*

**DÉGUSTATIONS  
CONFÉRENCES  
ACHATS SUR PLACE  
DÉMONSTRATIONS  
RENCONTRES**










**HORAIRE D'OUVERTURE**  
Vendredi 5 novembre 2010 | 12 h à 21 h  
Samedi 6 novembre 2010 | 10 h à 18 h  
Dimanche 7 novembre 2010 | 10 h à 17 h

**TARIF D'ENTRÉE 10 \$ taxes incluses.**

www.saveursettentations.com

Consultez le site pour le PROGRAMME COMPLET, la LISTE DES PERSONNALITÉS et l'HORAIRE HEURE PAR HEURE.

## FORUM

## LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## Le courage de Joseph Facal



ANDRÉ PRATTE  
 apratte@lapresse.ca

Parmi tout ce qui s'est dit au cours des derniers jours au sujet de la stratégie du Parti québécois, le discours prononcé vendredi soir par Joseph Facal se démarque par sa lucidité. Il a fallu une bonne dose de courage à ce souverainiste convaincu pour dire, à la tribune de la revue indépendantiste *L'Action nationale*, que la souveraineté n'est pas pour demain.

*Il lui a fallu une bonne dose de courage pour dire que la souveraineté n'est pas pour demain.*

M. Facal constate qu'«une majorité franche, stable et résolue en faveur de la souveraineté ne semble pas à la veille de se constituer». L'ancien ministre n'est pas de ceux qui se contenteraient d'un OUI obtenu à la faveur d'une crise passagère. Il sait qu'un tel résultat rendrait encore plus problématique la réussite de la démarche. C'est pourquoi il estime que le Parti québécois doit faire savoir qu'il ne tiendra pas de référendum au cours de son prochain mandat: «La décision de quitter ou non le Canada est une décision solennelle et grave. À mon avis, on ne saurait tirer profit d'un climat enfiévré pour tenir un référendum, à la va-vite, sans que les gens se soient exprimés sur sa tenue lors de l'élection antérieure.»

## Le syndrome chinois



MARIO ROY  
 mroy@lapresse.ca

Depuis hier, la Chine recense sa population, une opération qui doit durer un mois, coûter 103 millions US et mobiliser 6,5 millions d'agents gouvernementaux. Touchant au moins 1,35 milliard de citoyens (leur nombre réel pourrait dépasser les 1,5 milliard), cette entreprise s'avère la plus importante du genre de toute l'histoire!

Mais elle ne se fera pas aisément. Le gouvernement s'attend en effet à ce qu'une partie non négligeable de la population tente de se défilier. Il y a à cela deux raisons... en partie contradictoires.

D'une part, l'État ayant desserré l'étau dans lequel il a tenu la population pendant des décennies de dictature féroce, il est moins omniprésent et moins craint. De sorte que les citoyens, qui ont développé un sens de la vie privée, se risquent à défier les directives, en particulier celles qu'ils estiment intrusives. Cela se constate surtout au sein de la classe moyenne, qui compte aujourd'hui pour 23% de la population. «Les gens ne veulent plus être administrés par l'État, mais être servis par lui», explique un sociologue chinois au *China Daily*.

En Russie, où le passé est comparable et où une opération de recensement semblable (mais plus modeste: 142 millions d'âmes) vient de se terminer, on a constaté un tel phénomène.

D'autre part, même si l'État est moins menaçant que sous Mao, avouer à un de ses agents

Pourquoi l'option souverainiste fait-elle du sur-place? Selon Joseph Facal, aujourd'hui professeur à HEC Montréal, le peuple québécois «a perdu le goût d'avancer, perdu confiance dans ses élites, peut-être même perdu un peu confiance en lui». Il reproche à ses concitoyens de craindre le travail, la responsabilité, l'abnégation qu'exigerait l'indépendance. «La vie moderne anesthésie l'audace et le courage», déplore-t-il.

Nous ne partageons pas cette thèse. Les Québécois ne manquent pas d'audace ou de courage quand il s'agit de faire des affaires partout dans le monde, de projeter leur culture sur tous les continents, de venir en aide aux plus démunis dans les pays en développement, d'être des pionniers dans divers domaines scientifiques. Les Québécois sont audacieux, mais pas téméraires. Ils savent qu'en prenant le risque de l'indépendance, ils auraient beaucoup à perdre tandis que les gains potentiels sont aujourd'hui plus insaisissables que jamais.

Joseph Facal espère qu'en utilisant «les pouvoirs non négligeables dont le Québec dispose déjà pour enregistrer des succès collectifs tangibles dans les domaines qui préoccupent le plus nos concitoyens», les souverainistes donneront aux Québécois le goût de l'indépendance. Qui sait?

Nous retenons que l'ancien ministre propose de s'attaquer de toute urgence aux problèmes concrets menaçant l'avenir du Québec: santé, éducation, dette, dépendance des transferts fédéraux, etc. C'est l'approche que prônera François Legault. Compte tenu de la similitude de leurs points de vue, une alliance entre ces deux ex-collègues serait naturelle. En tout cas, le Québec a tout à gagner à ce que Joseph Facal, homme lucide et courageux, revienne un jour à la politique active.

qu'on se trouve dans l'illégalité n'est tout de même pas agréable...

Or, c'est le cas de millions de familles qui ont eu plus d'un enfant, ce qui est toujours interdit. Plus significatif encore, il y aurait en Chine 230 millions de «migrants» partis des régions rurales pour s'installer sans autorisation dans les grandes villes.

Malgré ces écueils, les résultats de la gigantesque collecte de données, qui seront connus en 2011, devraient se situer à l'intérieur d'une marge d'erreur de 2%, prévoit-on.

■ ■ ■

Il faut l'espérer.

Car acquérir des connaissances précises sur la situation de la population en Chine est important, non seulement pour l'État chinois lui-même, mais pour le monde entier.

Au point de vue de la démographie et à bien d'autres, cette nation vit en effet une expérience unique dans l'histoire de l'humanité, non seulement en raison du nombre d'humains impliqués, mais aussi des changements rapides qui les touchent et des répercussions qui s'ensuivent.

Ainsi, est-il exact qu'on trouve aujourd'hui en Chine 119 bébés garçons pour 100 filles et qu'est-ce que cela implique pour l'avenir? Comment la société vit-elle, et vivra-t-elle, le vieillissement d'une aussi considérable population? Quels sont les effets de toutes natures de l'enrichissement phénoménal des dernières années?

Le monde entier regarde...

Les leaders chinois devraient prendre toutes les mesures nécessaires (en promettant l'immunité aux «illégaux», par exemple) pour obtenir les données les plus exactes et les plus instructives possible.



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

## CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO Voiture électrique : un marché de (toute petite petite) niche? par François Cardinal



EXCLUSIF > Élections américaines : mission impossible pour les démocrates?

## QUESTION DU JOUR

Êtes-vous en faveur de l'implantation de parcs d'éoliennes dans les régions plus densément peuplées?

OUI > 41%  
 NON > 50%  
 JE NE SAIS PAS > 9%

Résultats à 19h, hier: 19 536 répondants

## OPINION

## Monsieur a raison

L'indépendance à la Jacques Parizeau doit toujours se jouer à l'avant-scène

NESTOR TURCOTTE



L'auteur est philosophe et théologien. Il réside à Matane.

Il a 80 ans. Il est lucide. Le regard perçant. La vision claire.

Le PQ qu'il a dirigé n'est plus le PQ de ses amours. Le PQ de Pauline Marois conserve comme toile de fond la souveraineté du Québec. Cela ne peut lui suffire. Lui, comme un grand timonier, voit plus loin. Les jeux de coulisses ne l'intéressent guère.

Pour lui, l'indépendance n'est pas un décor de théâtre. L'indépendance doit se jouer à l'avant-scène. Les acteurs, à visage découvert, doivent dire les choses comme elles sont. Les faiseurs de jeux, les amateurs de circonstances doivent retourner dans les coulisses, les salles à débarras. L'indépendance, c'est trop sérieuse pour confier cela à des néophytes. Il faut réserver le rôle principal à des gens courageux, humbles mais fermes, au verbe éclatant.

Les politiciens qui laissent des traces ont toujours labouré en profondeur, se souciant peu des critiques venant de tous côtés, des interprétations à l'emporte-pièce.

Il ne voit personne dans son ancienne formation politique pour prendre la barre du navire. Il regarde autour. Personne. Il louange quelqu'un qui siège dans le Parlement voisin. Il l'interpelle. Il le congratule. Il souhaite, à mots à peine couverts, qu'il abandonne là-bas, pour venir par ici. Ce dernier est



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Pour Jacques Parizeau, l'indépendance doit se jouer à l'avant-scène. Les acteurs, à visage découvert, doivent dire les choses comme elles sont.

venu jadis, le temps d'une nuit, et il est reparti. Aujourd'hui, devant l'impasse, Monsieur le supplie de revenir. Viendra-t-il ou s'il vient, comment sera-t-il accueilli par ceux-là même qui l'ont jadis viré?

Monsieur voit son parti, balotté par les vents contraires, sans boussole. Sur le pont du navire, les matelots se tiraillent encore entre eux pour savoir ce qu'il faut écrire dans l'ar-

Il faut le retisser. Il faut s'assurer que personne ne pourra le défilocher.

Monsieur propose que quelqu'un quitte. Monsieur propose que quelqu'un revienne. Certes, Monsieur a raison. On ne fait pas des révolutions politiques avec des mous, des tièdes. Il n'est pas de cette soupe. Peut-on le lui reprocher? Les convictions font les grands hommes. On peut les discuter dans nos salons. Mais, il reste que les politiciens qui laissent des traces ont toujours labouré en profondeur, se souciant peu des critiques venant de tous côtés, des interprétations à l'emporte-pièce.

Monsieur est de la trempe des autres façons de faire, des autres façons de gouverner. Qu'on soit d'accord ou pas avec lui, il dérange, stimule, réoriente. C'est la marque des grands hommes de l'histoire humaine de ne jamais dévier de la route. L'histoire retient qu'ils sont peu nombreux à le faire. C'est pourquoi, le temps ne peut les oublier.

## À BIEN Y PENSER

En adoptant des mesures ultralibérales, en gouvernant sans écouter les citoyens et en mettant les États-Unis sur la voie de la faillite, Obama a grossièrement surestimé le mandat qu'il avait reçu en 2008. Aujourd'hui est un référendum sur les deux années Obama. La nation américaine en a vu assez. Le verdict sera cinglant.

— Claude Leclair, Saint-Bruno

## FORUM

## Erreur majeure



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

Il y a des erreurs urbanistiques impardonnables. Le déménagement de la maison de Radio-Canada dans l'est de Montréal en est une. Cette décision a privé le centre-ville d'un immense foyer de culture française, sans même revitaliser l'ancien « faubourg à m'lasse » dont Jean Drapeau espérait faire une « Cité des ondes ».

La SRC est l'un des principaux navires amiraux de la culture française au Québec. Si on l'avait maintenue dans le secteur où elle se trouvait jusqu'en 1973, on aurait actuellement au centre même de Montréal un foyer dynamique de culture française: des milliers de travailleurs, d'intellectuels, de décideurs et d'artistes francophones qui auraient chaque jour essaimé dans le cœur commercial et cosmopolite de Montréal, une effervescence culturelle qui aurait constitué un puissant contrepoids aux deux universités anglaises et aux grands bureaux d'affaires où l'anglais est roi.

### Le déménagement de Radio-Canada dans l'est a privé le centre-ville de Montréal d'un immense foyer de culture française.

Ne nous leurrons pas. Le centre-ville de Montréal n'est pas boulevard Saint-Laurent, encore moins rue Saint-Denis. Son point culminant, aujourd'hui comme hier, est à l'angle des rues Peel et Sainte-Catherine. Or, l'ancien hôtel Ford où logeait naguère Radio-Canada était tout près de là, à l'angle de la rue Bishop et du boulevard Dorchester (rebaptisé depuis René-Lévesque). Il aurait suffi d'exproprier des bâtiments commerciaux pour bâtir à neuf de nouveaux locaux pour Radio-Canada. Les terrains du secteur sont maintenant occupés par de grandes banques et par l'Université Concordia.

On ne dénoncera jamais assez la mentalité frileuse et étriquée qui a poussé tant de décideurs francophones à installer leurs institutions dans l'est, — du Palais des congrès au CHUM, en passant par l'UQAM et la Grande Bibliothèque, laquelle aurait pu loger dans l'ancien et très bel édifice Art déco d'Eaton... et renforcer du même coup la présence française au cœur de la métropole.

Ce repli vers l'est allait consacrer l'abandon du centre-ville aux anglophones, comme si les francophones n'osaient pas occuper fièrement tout l'espace de la métropole... ce qui pourtant aurait bien été dans la logique de la loi 101.

Ce retrait préfigurait du grand mouvement d'exil des francophones vers la banlieue d'outre-ont, dont on sait le dommage qu'il cause déjà au caractère français de Montréal.

Certes, nombre de francophones fréquentent le centre-ville. Tous les commerçants, sauf de rares exceptions, vous accueillent en français. Beaucoup d'institutions « wasp » (le Montreal Athletic Association, le Mount Stephens Club) se sont francisées. Mais privé de centre de rayonnement de culture française, ce secteur névralgique ne peut nourrir des commerces francophones.

Renaud-Bray a tenté à deux reprises de s'y implanter, rue Peel puis rue Sainte-Catherine Ouest, mais a dû successivement fermer ces deux succursales. Ne subsistent aujourd'hui que les petites sections françaises des librairies Chapters et Indigo, telles des aumônes à la culture majoritaire du Québec.

Dans ce quartier cosmopolite, les restaurants abondent, mais on n'en trouve à peu près pas qui s'inscrivent vraiment dans la tradition française, mis à part le prestigieux Européa, Chez Alexandre et Le Paris, rue Sainte-Catherine Ouest. Ce bistrot tient bravement le coup depuis l'époque où il était l'antre préféré des comédiens et réalisateurs de Radio-Canada, seul mini-bastion de francophonie dans un quartier envahi par Concordia.

Pendant ce temps, la tour de Radio-Canada se dresse, isolée derrière ses stationnements, avec vue sur la brasserie Molson, dans un quartier qu'on a dévasté en pure perte. Loin de revitaliser le secteur, le transfert de Radio-Canada n'a fait qu'accroître sa désolation. Une fois expulsés les 1200 habitants qui l'aimaient naguère, le quartier n'a rien reçu en échange à part un ou deux petits restaurants.

Bref, des deux côtés, un gâchis: une perte irréparable pour le centre-ville, et la démolition d'un quartier populaire...

## ÉDITORIAL &gt; DÉBLOQUER MONTRÉAL

## Un plan en trois points

Il y a un an cette semaine, Gérald Tremblay était réélu maire de Montréal. Pour l'occasion, *La Presse* propose un projet de société pour sortir la métropole de sa torpeur: une révolution des transports. Aujourd'hui, le deuxième de trois éditoriaux: un plan de match en trois points à l'horizon 2020.



FRANÇOIS CARDINAL

francois.cardinal@lapresse.ca

La région de Montréal ressemble à une patinoire sur laquelle évoluent 82 joueurs simultanément. Des joueurs qui portent le même chandail, mais qui ne se gênent pas pour jouer égoïstement et même, pour « donner de la bande » à leurs propres coéquipiers.

Tout le monde veut compter un but, donc personne ne réussit.

Or en transport plus qu'ailleurs, cette situation a créé une sclérose institutionnelle qui empêche le réseau de prendre pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Une sclérose née en partie d'un chevauchement entre de trop nombreuses organisations.

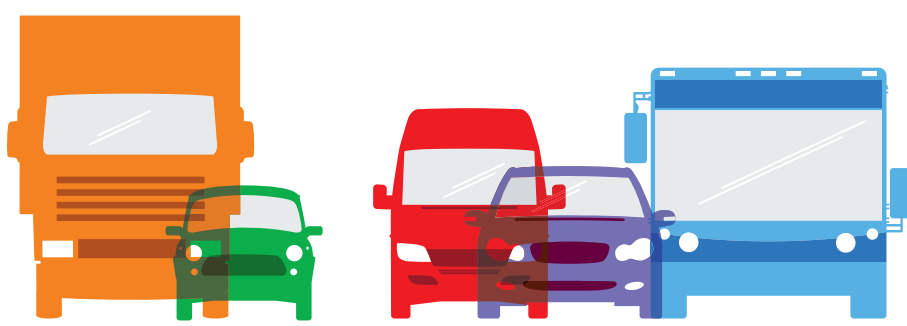
En témoigne par exemple le fait que la Communauté métropolitaine de Montréal, qui réunit les maires de la région, a exactement le même mandat de planification du transport que l'Agence métropolitaine de transport, une agence gouvernementale.

Pas étonnant que ces deux entités se regardent en chiens de faïence depuis près de 10 ans, et que la Communauté n'a toujours pas adopté le plan stratégique de l'Agence... de 2002!

## 1. Nouveau ministère

Pour mettre fin à cet enchevêtrement, la CMM propose d'avaloir l'AMT, comme le proposait le rapport Bernard. Mais cela n'aurait pour effet que d'enfoncer encore plus la région dans le marasme! Car pour chaque enjeu, la Communauté se contente d'ajouter les besoins des 82 maires qui la composent, de les noter en ordre alphabétique, puis d'envoyer le tout à Québec...

Pour dénouer cet embrouillamini, il faut plutôt donner au principal bailleur de fonds, Québec, les pleins pouvoirs de planification des transports collectifs dans la région, comme le suggère le



## Miser sur l'autobus et ses déclinaisons

## 3. Offre massive

Dans l'île de Montréal, la situation n'est pas beaucoup plus reluisante que dans la région métropolitaine. La STM, gouvernée par le tandem Labrecque-Devin, fait un excellent travail, mais il est handicapé par le manque de leadership de l'hôtel de ville.

Un matin, le maire Tremblay soutient que le tramway est LA priorité. Le lendemain, c'est la navette aéroportuaire. Le surlendemain, le prolongement du métro vers l'est, la desserte Pie-IX ou la rue Notre-Dame...

Or en politique, il est important d'avoir 1) du leadership, 2) un message sans équivoque, et 3) des priorités claires. Autant de choses qui font le succès de Québec, mais que l'on attend toujours à Montréal, où Gérald Tremblay, en plus d'être obsédé par le « consensus », semble avoir délaissé son rôle de maire au profit de celui de président de l'exécutif.

On se retrouve ainsi avec un audacieux plan de transport, mais un taux de réalisations de 10 %!

Or il importe de peser sur l'accélérateur pour développer une offre en transports collectifs qui soit à



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Il faut donner au principal bailleur de fonds, Québec, les pleins pouvoirs de planification des transports collectifs dans la région métropolitaine.

Groupe de travail sur la gouvernance de la Chambre de commerce de Montréal.

Mais attention! Pour s'assurer que les modes de transport alternatifs à l'auto ne soient pas enterrés par la voirie, il serait opportun d'adopter au MTQ un ministère délégué au transport en commun pour tout le Québec. Il aurait pour mandat d'associer ensemble villes et opérateurs, de concilier les divers intérêts dans la région métropolitaine, de faire les arbitrages nécessaires, et surtout, de trancher au moment opportun.

Contrairement à ce propose le Groupe de travail, cela impliquerait de conserver l'AMT, une agence gouvernementale aux assises régionales qui a fait ses preuves. Elle mettrait en œuvre les orientations de Québec sur le terrain, tout en continuant à exploiter les trains. Seule chose: il faudrait faire passer d'un à trois le nombre de représentants de la Ville de Montréal sur son conseil.

Les maires de la CMM, enfin, continueraient à avoir leur mot à dire. D'abord, en s'exprimant à l'occasion d'une assemblée générale annuelle où les responsables de la planification seraient conviés. Ensuite, en adoptant certaines décisions stratégiques, comme les tarifs et le développement des services.

## 2. Comité ministériel

Lors de la formation du premier Conseil des ministres de Jean Charest, en 2003, Montréal a subi deux affronts. La ville a d'abord été évacuée des priorités du ministère

des Affaires municipales, puis elle a perdu son titre de « métropole ». Montréal devenait alors une simple « région » parmi d'autres...

Il peut donc paraître curieux de souhaiter que Québec ait les deux mains sur le volant du transport dans la région. Mais la chose s'impose néanmoins, dans le contexte actuel... à condition d'ériger des balises claires pour s'assurer que les intérêts de la région soient pris en compte par le Conseil des ministres.

### La CMM se contente d'ajouter les besoins des 82 maires qui la composent et d'envoyer le tout à Québec.

D'autant plus que les liens entre Québec et la métropole ont été mis à mal au cours des dernières années. D'abord, parce que les élus de la région ont la vilaine réputation d'exiger toujours plus. Ensuite, parce que plusieurs ministres n'ont pas digéré que le maire Tremblay n'ait rien fait des pouvoirs habitants de taxation qui lui ont été accordés après un intense lobbying de la ministre Beauchamp, lorsqu'elle était responsable de la « région » de Montréal.

Pour casser cette relation malsaine, susciter l'intérêt des ministres qui méconnaissent Montréal et faciliter la discussion entre Québec et la région, il serait opportun de constituer un comité ministériel permanent sur la région métropolitaine, doté d'un secrétariat.

Cela permettrait l'échange entre tous les ministères concernés par Montréal, en plus de fournir aux ministres des avis et recommandations, dans une optique métropolitaine, sur les projets de loi de règlement, de politique, de décret, de stratégie ou de plan d'action soumis à l'adoption du gouvernement.

de déployer sur Pie-IX; implanter un réseau initial de trolleybus.

Dans son plan décennal en cours d'élaboration, la STM prévoit faire passer le nombre de déplacements annuels de quelque 380 à 420 millions d'ici 2020. Mais avec des mesures vigoureuses et rapides ainsi que des mesures dissuasives à l'auto solo, elle pourrait en réaliser plus de 540 millions, dans un délai plus rapproché, en outre.

Parallèlement, il sera toujours possible de planifier à l'horizon 2020 des moyens de transport plus lourds: une quinzaine de lignes de tramway, la desserte du pont Champlain, l'ajout de cinq stations sur la ligne bleue vers l'est, le prolongement de la ligne jaune vers le cégep Édouard-Montpetit et même, il faudra un jour s'y résigner, le doublement des voies sur la ligne orange.

On ne peut plus se contenter de tenter de répondre à une demande croissante, il faut la précéder. Après, et seulement après un développement massif du service de transports collectifs, il sera possible de réduire le nombre d'autos dans l'île.

DEMAIN  
> Comment financer une telle révolution?

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070  
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOLEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816  
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320  
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

# 1 000 milles de récompense en prime.

# J'embarque!



En effet, c'est assez pour un vol aller-retour<sup>1</sup>. Demandez la carte MasterCard<sup>MD</sup> BMO AIR MILES<sup>MD†</sup> Or avant le 30 novembre et obtenez 1 000 milles de récompense AIR MILES en prime lors du premier achat réglé avec votre carte<sup>2</sup>.

Faites votre demande en ligne à [bmo.com/obtenirmacarte](http://bmo.com/obtenirmacarte) et inscrivez le code AM194



BMO  Banque de Montréal  
Ça a du sens. Profitez.<sup>MD</sup>

<sup>1</sup>Les voyages aller-retour sont offerts à partir de seulement 950 milles de récompense. Toutes les récompenses sont offertes sous réserve des modalités du Programme de récompense AIR MILES et peuvent être modifiées de temps à autre ou supprimées sans préavis. Certaines restrictions s'appliquent. Les quantités peuvent être limitées. L'adhérent(e) est tenu(e) de régler les taxes, les suppléments pour le carburant et tous les autres frais applicables aux récompenses sous forme de billets d'avion. Consultez [airmiles.ca](http://airmiles.ca) ou appelez le Service à la clientèle d'AIR MILES, au 1-888-AIR MILES (1-888-247-6453). <sup>2</sup>Des milles de récompense AIR MILES sont accordés avec les achats portés à votre compte (moins les remboursements), sous réserve des modalités de votre Contrat du titulaire de carte MasterCard BMO. Si vous annulez votre carte dans les 30 jours suivant l'ouverture de votre compte et que vous obtenez le remboursement des frais annuels qui s'y rapportent, les milles de récompense offerts en prime seront annulés. Cette prime ne peut être combinée avec aucune autre offre. <sup>MD</sup>Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal. <sup>MD†/MCI</sup>Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et par la Banque de Montréal. <sup>MD</sup>MasterCard est une marque déposée de MasterCard International Incorporated.